

LÉGNY



BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire



Mairie

Le conseil municipal	4
État civil	5
Le budget.....	6
Légny en chiffres	7
Investissements - Réalisations.....	8/9
Solidarité : LE C.C.A.S.....	10

Vie pratique

Numéros utiles.....	11
Formalités	12
Renseignements pratiques	13
Déchetteries.....	14

Intercommunalité

Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.....	15
--	----

Associations intercommunales

Solidarité :	
le P'tit Coup de Pousses	16
Petite Enfance Jeunesse.....	17
Accueils de loisirs intercommunaux.....	18
Le Joujoubus.....	18
Assistantes maternelles.....	19
Association Conjointes Survivants.....	19
Cap Générations.....	20
Solidarité : L'A.D.M.R.	21

Évènements

Ça s'est passé à Légny	22
------------------------------	----

École

École primaire publique.....	23/25
Activités périscolaires.....	26

Associations communales

Comité de fleurissement.....	27
Sou des Écoles.....	28/29
Tennis Club de Légny	29
Club Soleil d'Automne	30
Un champion de France à Légny	31
Amicale Boules	32/33
Société de chasse.....	34
Comité des fêtes.....	35

Souvenirs 36/40

Rencontre

Portraits croisés de deux jeunes vignerons	41
---	----

Tourisme

Le Beaujolais :	
candidat au label Geopark	42
Cadoles & Sens.....	43

Agenda 43



QUI A DIT QUE LA VIE ÉTAIT UN LONG FLEUVE TRANQUILLE ?

Les attentats du 7 janvier ont tout d'un coup rendu fragile ce qui a été si chèrement défendu pendant plus de 2 siècles par des centaines de milliers de vie...

Mais jamais, la solidarité pour la défense des valeurs fondamentales de notre pays n'a été si précieusement défendue. Et je suis fière que notre commune appartienne à une Communauté de Communes où chaque édile a su trouver les mots justes et se rassembler avec ses homologues pour rappeler notre attachement commun aux libertés fondamentales de notre pays. Ces événements ont marqué le pas de cette nouvelle année, et pas une cérémonie de vœux n'a occulté ces douloureux instants.

Sans transition aucune, 2014 aura été une année de bouleversements qui nous aura conduits, nous élus, à nous remettre en question : la France comptait 101 départements, 36 700 communes, 22 régions et 2 600 groupements intercommunaux. Ces quatre échelons administratifs locaux qui se partagent les compétences et les financements publics ont été souvent résumés par l'expression "millefeuille territorial". Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen. La fusion des Communautés de Communes, le regroupement des régions, la création de la métropole, la naissance du Nouveau Rhône, et maintenant le sujet des communes nouvelles interpellent, questionnent et inquiètent. Et c'est dans ce contexte que le rôle des élus locaux prend tout son sens en restant l'interlocuteur stable et de proximité des citoyens.

Notre commune s'exprime depuis le 1^{er} janvier 2014 au sein de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, forte de 34 communes. Même s'il est encore nécessaire de trouver le tempo permettant à chacun de trouver sa place, force est de reconnaître que majoritairement, les élus de cette nouvelle Communauté de communes marchent ensemble avec la même volonté de préserver la qualité et la proximité de services pour tous les habitants de ce territoire.



Et je tiens à saluer la volonté de notre président intercommunal, Daniel Paccoud, d'ouvrir à l'ensemble de nos conseillers municipaux les portes de ce grand ensemble fort de plus de 47 000 habitants afin que chacun puisse contribuer à la politique de cette nouvelle Communauté de Communes.

Le désengagement de l'État au travers de la baisse des dotations et du transfert de certaines compétences fragilise nos équilibres budgétaires. Rythmes scolaires, fin de l'instruction des documents d'urbanisme par la DDT... sont autant de transferts exigeants pour nos finances municipales. Il nous faut à chaque fois composer et recomposer nos budgets pour préserver nos états budgétaires et il nous faut admettre que dorénavant, les grands travaux mettront un peu plus de temps à se réaliser pour éviter des charges trop importantes sur une année d'exercice.

En mars dernier, vous avez majoritairement exprimé votre soutien à l'équipe municipale en place et je tiens à vous en remercier une nouvelle fois et vous dire que je suis fière de l'engagement de mon conseil et de la qualité morale de chacun d'entre eux, entièrement dévoué au service de la commune. Je veux aussi remercier les bénévoles de nos associations qui contribuent à l'animation de notre village, aux agents de notre commune qui accompagnent nos projets avec enthousiasme et remercier Michel Vieux, qui continue à nous donner des coups de mains généreux.

Je suis heureuse au travers des pages qui vont suivre de vous présenter les principales réalisations 2013/2014 et les projets sur les prochaines années que ce conseil municipal a décidé de défendre.

Permettez-moi pour conclure de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur personnel et de santé, et de réitérer notre attachement aux valeurs et aux libertés fondamentales de notre pays.

Bonne lecture
S. Jovillard

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sylvie JOVILLARD
MAIRE

Délégue Intercommunale
Vice Présidente de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
C.C.A.S.
CAP Génération et Petite Enfance
Urbanisme et Grands Travaux
Finances et Impôts

Jean-Claude DELESTRA
1^{er} Adjoint

Suppléant du Maire
pour Intercommunalité
Voirie Intercommunale
Finances
Eaux Pluviales – Eaux Usées SAVA
(assainissement)
Agriculture



Dominique CORDIER
2^{ème} Adjoint

Enfance Jeunesse Ecole
Communication
Relation avec les associations
Aménagements Extérieurs
Conseil Municipal des Jeunes

1 Christelle BENOIT

Syndicat des eaux
Maison de retraite
Conseil Municipal Jeunes
Office du Tourisme
Armée

2 Michel CURTIL

Urbanisme
Grands Travaux
Impôts

3 Michelle TERRAILLON

Délégue :
Enfance/Jeunesse
Conseil Municipal Jeunes

4 Olivier THEVENET

S.A.V.A. (assainissement)
Syndicat des eaux
Ecole
Aménagement espaces
extérieurs
Grands Travaux



5 Véronique FRANCESCHI

SYDER (éclairage public)
Transports scolaires
Impôts

6 Alexandrine LAC

C.C.A.S.
CAP Génération
Communication
Finances

7 Jacqueline CHEVALLIER

C.C.A.S.
Grands Travaux
Fleurissement
Impôts
Office du Tourisme
Communication

8 Carole BOULON

Maison de retraite
Grands Travaux
Transports Scolaires
Impôts
S.A.V.A. (assainissement)

9 Patricia MONTARDE

ADMR
Aménagements espaces
extérieurs
Communication

10 Magali PEROT

Club des 8
Fleurissement

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Emmanuelle VEAU
Secrétaire
de mairie



Priska PLASSE
Employée
municipale école



Anissa LEBLANC
Employée
municipale école



Nicole GIRARDIN
Employée
municipale école
jusqu'au 31/12/2014



Céline BENATI
Employée
municipale école
depuis le 01/01/2015



Pierre SADOT
Employé
municipal voirie

ÉTAT CIVIL

Naissances

Ils sont nés en 2013 :

Mathéo DENIS, le 9 février
Clémence FRITZ, le 6 mars
Elsa MERLIN, le 17 mars
Lucas PILLOUD, le 9 juin
Louane BERLIET, le 24 septembre
Liam GASPARD, le 10 octobre
Candice GUYOT, le 21 novembre

Ils sont nés en 2014 :

Maël JACQUET, le 9 janvier
Marin VILLEMAGNE, le 7 février
Léon DUPERRAY, le 23 février
Romain FABRE, le 24 avril
Aurel CHEVROT TRONEL, le 7 août
Nicolas SCHIED, le 22 août
Louise COTIN BOUCHAGE, le 6 septembre
Léo DUSSAUCHOY, le 7 septembre
Lilou PICARD, le 7 septembre



Mariages

Ils se sont dit "Oui" en 2013 :

Clémence MERLE et **Romain PEYRET-MONTAGNE**, le 1^{er} juin
Lucie DUPORT et **Cédric CHARPIN**, le 17 août
Didier AGNESIO et **Olivier MORIN**, le 26 octobre

Ils se sont dit "Oui" en 2014 :

Marie THIMONIER et **Jean-Luc DELORME**, le 14 mars
Céline NESME et **David MAZALLON**, le 26 avril
Anissa EL FATH et **Maxime LEBLANC**, le 14 juin
Stéphanie COLNEY et **Laurent THIVIN**, le 25 octobre
Romana PROROK et **Stéphane PLASSE**, le 15 novembre



Décès

Ils nous ont quittés en 2013 :

Jeanne THIVIN, le 11 mars
Bruno DESLIS, le 3 mai
Madeleine DESCOMBES, le 27 mai
Jean MASSOUD, le 23 octobre

Ils nous ont quittés en 2014 :

Pétras SAPIN, le 17 février
Mireille GAVET, le 23 juillet
Madeleine VIGNON, le 30 juillet
François PEILLOT, le 10 août
Pierre BRAYMAND, le 19 novembre
Alain CANCALON, le 4 décembre



LE BUDGET

Cette année, le budget prévisionnel de fonctionnement est établi à 437.686 euros, avec une baisse des charges de personnel de 25.000 euros par rapport à 2014 du fait de l'arrêt des services du Centre de gestion pour assurer le relais du poste de secrétaire de mairie et de la fin des indemnités de départ de l'ancienne secrétaire de mairie, Mme Dutour.

Le précédent budget a dégagé un excédent de fonctionnement de 126.293,44 euros dont un peu plus de 121.000 euros ont été affectés au budget d'investissement 2015.

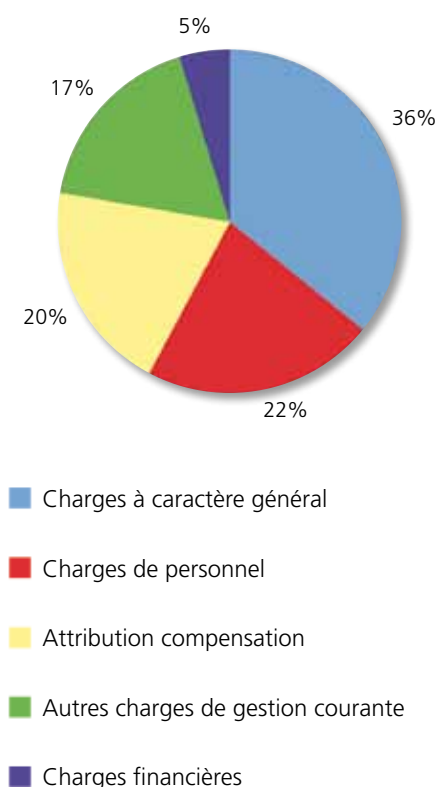
La part affectée à l'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes (87.172 euros pour 2015) a évolué par rapport à 2014 du fait des compétences qui ont été transférées financièrement au 1^{er} janvier 2015 : désormais, c'est sous la coordination de la CCBPD que s'effectuent les travaux de voirie, (tant en investissement qu'au niveau de l'entretien), et que se gèrent l'ensemble des structures petite enfance et centres de loisirs existants sur notre territoire.

Après avoir adopté à l'unanimité les différents états budgétaires, le conseil municipal a validé les opérations inscrites dans le cadre des prochains investissements : à savoir sur 2015 la 1^{ère} étape du renouvellement de l'aire de jeux des enfants et la réfection d'un cours de tennis, l'amélioration de la cour des bâtiments communaux de la place, des équipements de signalétique sécuritaires, l'achat de nouveaux contenants pour le fleurissement de la commune, et des travaux de réfection sur l'église et le bâtiment de la commune. L'ensemble de ces travaux recevant le soutien du conseil général dans le cadre du contrat triennal signé avec la Commune.

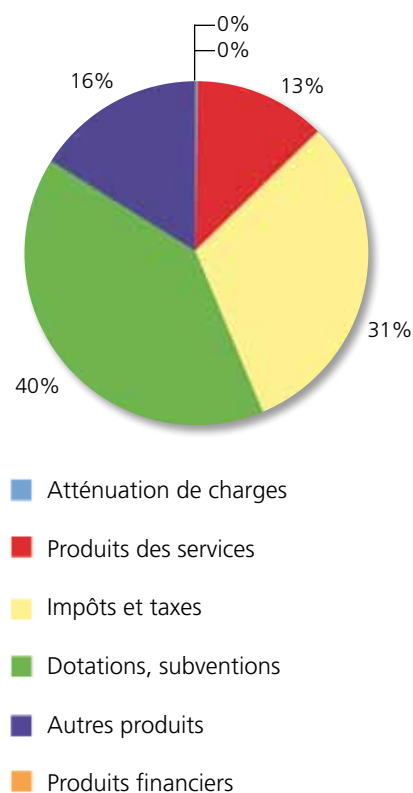
Début 2016 (avec si possible un démarrage en fin d'année 2015), seront programmés les travaux de réfection de la salle des fêtes et dans la foulée, la rénovation de la Place du Bourg ainsi que la 2^{ème} phase de l'aménagement aire de jeux avec un espace pour les 6/12 ans et la réfection du 2^{ème} terrain de tennis avec une vocation double.

Comme toutes les autres communes, la commune de Légnay a enregistré une baisse de ses dotations nationales qui la conduisent à gérer prudemment tous ses engagements.

Dépenses Prévisionnelles de fonctionnement 2015



Recettes Prévisionnelles de fonctionnement 2015



LÉGNY EN CHIFFRES

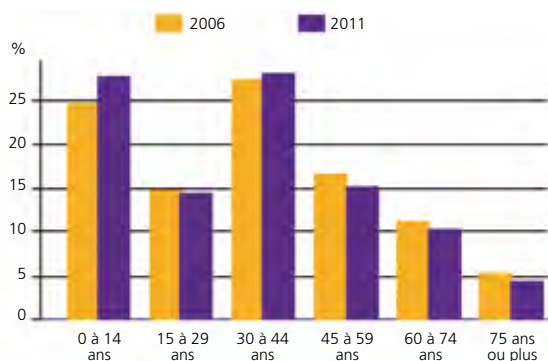
Chiffres clés : Évolution et structure de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Population	232	254	322	337	449	493	643
Densité moyenne (hab/km ²)	58,4	64	81,1	84,9	113,1	124,2	162

Sources INSEE

Les données du dernier recensement communiquées par l'INSEE font état d'une population légale de 664 habitants.

Population par grandes tranches d'âges



Sources : INSEE, RP2006 et RP2011 exploitations principales

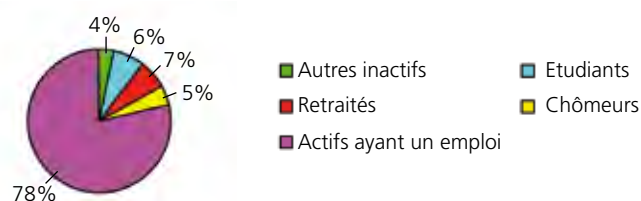
Population par sexe et âge en 2011

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	318	100,0	325	100,0
0 à 14 ans	96	30,1	82	25,3
15 à 29 ans	44	13,8	48	14,9
30 à 44 ans	86	27,0	95	29,1
45 à 59 ans	50	15,6	48	14,9
60 à 74 ans	28	8,9	38	11,8
75 à 89 ans	15	4,6	14	4,2
90 ans ou plus	0	0,0	0	0,0
0 à 19 ans	111	35,1	99	30,4
20 à 64 ans	175	55,0	191	58,8
65 ans ou plus	32	9,9	35	10,7

Source : INSEE, RP2011 exploitation principale

Chiffres clés : Emploi - Population active

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2011



	2011	2006
Nombre de chômeurs	18	16
Taux de chômage en %	5,4	6,2
Taux de chômage des hommes en %	3,4	3,9
Taux de chômage des femmes en %	7,5	8,8
Part des femmes parmi les chômeurs en %	68,7	66,7

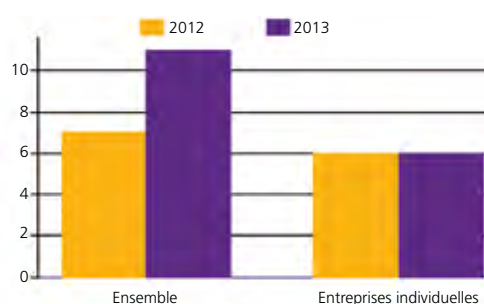
Sources : INSEE, RP2006 et RP2011 exploitations principales

Chiffres clés : Démographie des Entreprises

Évolution des créations d'entreprises

(activités marchandes hors agriculture)

Source : INSEE



Postes salariés par secteur d'activité au 31/12/2012

	Total	%	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	79	100,0	65	14	0	0	0
Agriculture, sylviculture, pêche	2	2,5	2	0	0	0	0
Industrie	14	17,7	0	14	0	0	0
Construction	6	7,6	6	0	0	0	0
Commerces, transports, services divers	39	49,4	39	0	0	0	0
dont commerces et réparation automobile	7	8,9	7	0	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	18	22,8	18	0	0	0	0

Champ : ensemble des activités
Source : INSEE, CLAP



INVESTISSEMENTS - RÉALISATIONS

Investissements en 2013 et 2014

Les investissements en travaux sur ces deux années ont été principalement axés sur 4 pôles : réfection de voirie dans le bourg (rue de l'Église et rue du Bourg), l'enfouissement du réseau électrique (chemin de Tanay et de Saint Paul),

l'accessibilité aux entrées du bourg et divers travaux au sein de l'école (mise aux normes des barrières et création d'une allée pavée).

1 - Travaux rue de l'Église



Pendant les travaux



Après les travaux

2 - Réfection rue du Bourg



Après les travaux



3 - Enfouissement du réseau

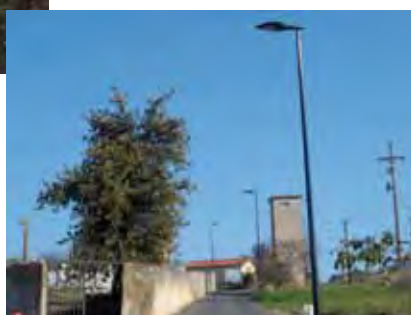
Chemin de Tanay



Avant les travaux



Enlèvement des poteaux



Après les travaux

Route de Saint Paul



Avant les travaux



Enlèvement des poteaux



Après les travaux

4 - Accessibilité entrée et sortie du bourg



Accessibilité entrée du bourg



Accessibilité cimetière



Accessibilité sortie du bourg

5 - Mise aux normes des barrières de la cour d'école



6 - Pavage d'une allée entre les deux écoles



SOLIDARITÉ : LE C.C.A.S.

Le C.C.A.S. de Légny... au service de tous pour franchir une période difficile.

Présidente : Mme Le Maire
Responsables de la Commission :
 Jacqueline Chevallier et Alexandrine Lac

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public communal intervenant dans plusieurs domaines concernant notamment l'aide sociale en faveur des personnes en difficulté et la prévention auprès des personnes âgées.

Le C.C.A.S. peut entre autre orienter les personnes en difficultés vers les services sociaux adaptés, vers des structures d'aide à l'emploi ou également étudier la prise en charge partielle d'une dette en complément d'aides financières supportées par d'autres organismes.

Qui fait partie du C.C.A.S. ?

C'est une instance paritaire regroupant des élus et des non élus.



Un rendez-vous incontournable du C.C.A.S. de Légny : le repas annuel

Chaque année, début décembre, le C.C.A.S. invite toutes les personnes âgées d'au moins 70 ans à un repas organisé à la salle des fêtes. C'est l'occasion de partager un moment très chaleureux et convivial autour d'un bon repas animé par le son de l'accordéon.



Repas du C.C.A.S. 2013



Le repas du C.C.A.S. 2014 fut l'occasion de rendre honneur à Mme Guichert et Mr Pontus pour leurs 90 ans.



Animation musicale

URGENCES

association@lyon : toutes les urgences à Lyon
Site web : www.alyon.org

Numéro d'urgence européen : 112
(appel gratuit à partir d'un fixe ou d'un portable)

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 04 74 71 62 99

GENDARMERIE : 17 ou 04 74 71 60 02

BRULURES GRAVES (Hôpital St Joseph St Luc) :
04 78 61 88 88 ou 04 78 61 89 48
Site web : www.ch.stjoseph-stluc-lyon.fr

CENTRE ANTI-POISON (Hôpital E. Herriot) :
04 72 11 69 11 ou 825 082 569 (n° tarif spécial)
Site web : www.chu-lyon.fr

URGENCES DENTAIRES : 3915*
ou nuit : 04 72 10 01 01 ou 04 78 85 35 35

AMBULANCES : 04 74 71 80 44 (Libeyre)

ARRÊT CARDIAQUE – DÉFIBRILLATEUR :
En cas d'urgence un défibrillateur est disponible
aux Ponts Tarrets : local des toilettes entre le Grenier
Gourmand et Le Jardin Elinois.

PHARMACIES DE GARDE

RENSEIGNEMENTS PHARMACIES DE GARDE :
3915 **

PHARMACIE DE L'HORLOGE TASSIN :
(ouverte 24h/24h sauf les matins de 7h30 à 8h30 et
le dimanche de 7h30 à 19h) : 04 78 34 26 38

GRANDE PHARMACIE LYONNAISE :
(ouverte en semaine 24h/24h, dimanche et jours
fériés de 8h à 19h) : 04 72 56 44 00

PHARMACIES DE VILLEFRANCHE :
(appeler le commissariat au 04 74 09 49 29, puis
y aller avec votre ordonnance, on vous donnera
l'adresse de la pharmacie de garde)

DÉPANNAGE

EDF : 09 726 750 69 (non surtaxé)

GDF : 08 00 47 33 33 (num. vert)

EAUX (LYONNAISE DES EAUX) : 0977 401 130

TRANSPORTS

AUTOCARS DU RHÔNE : 0800 869 869 *

AUTOCARS DE LA VALLÉE D'AZERGUES :
04 74 03 00 20

ALLO TER : 09 69 32 21 41

TAXI TANGUY (Bois d'Oingt) : 06 80 40 39 67

TAXI BAYARD-DUNOYER (Frontenas) :
04 74 71 66 23

Vie pratique

NOUVEAUX ARRIVANTS (RACCORDEMENTS)

EAU (Service Clients) : 0977 409 443 (num. cristal)
Site web : www.lyonnaise-des-eaux.fr

ERDF (contrats, factures, déménagements) :
09 69 32 18 55 - Site web : www.erdfdistribution.fr

GRDF : 0810 476 934

ASSAINISSEMENT SAVA : 04 74 71 73 01

RESEAU CABLE NUMERICABLE : 3990

FRANCE TELECOM : 3000

SERVICES

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale Maison du Rhône :
04 74 71 60 16

Assistante Sociale MSA : 04 74 71 88 33

AUTRES SERVICES

Cabinet infirmier des Ponts Tarrets : 06 77 10 32 40

Drogue info : 0800 23 13 13 * Lyon : 04 05 23 13 13
Site web : www.drogues-info-service.fr

Alcool info : 0980 980 930
Site web : www.alcool-info-service.fr

SOS suicide : 04 78 52 55 26

Enfance maltraitée : 119 * ou 0 800 05 41 41

Sans abri – SAMU Social : 115

SOS enfants disparus : 116 000 **

Sida info service : 0808 800 840

SOS femmes info : 04 72 89 07 07

Viol femmes info (gratuit et anonyme) :
0800 05 95 95

SOS contraception IVG MST : 0820 331 334

Violence conjugale : 3919 (appel gratuit
et anonyme) Lyon : 04 78 85 76 47

Aide victimes agressions : 08 842 846 37 **

Maltraitance personnes âgées ou handicapées
ALMA 69 : 04 72 61 87 12 (permanence d'écoute
lundi 15h-18h, mercredi 17h-20h, vendredi 9h-12h.
En dehors de ces horaires : 3977 ** du lundi au
vendredi 9h-19h)

SOS amitié – Solitude :
04 78 85 33 33 et 04 78 29 88 88

SERVICES BANCAIRES

SOS carte bleue inter-bancaire : 0 892 705 705
(ou appeler le n° donné par votre banque)

SOS chèque perdu / volé : 0 892 683 208

Tarif appel d'un poste fixe : * gratuit ** local



FORMALITÉS

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Mardi de 9h à 12h / Jeudi de 13h30 à 17h / Samedi de 9h à 11h30

Permanence du maire : Samedi de 9h à 11h30 sans rendez-vous ou RDV du lundi au vendredi

Tél. 04 74 71 61 09 - Fax. 04 74 71 49 90 - Mail : bureau@legny.fr - Site internet : www.legny.fr

Déclarer une naissance	Me rendre à la mairie du lieu de naissance, muni du livret de famille et d'un certificat de naissance.
Obtenir une copie de l'acte de naissance	M'adresser à la mairie du lieu de naissance avec une pièce d'identité ou livret de famille.
Me marier	Fournir : pièces d'identité, justificatif de domicile, copie intégrale des actes de naissance, renseignements concernant les deux témoins. Délai : deux mois avant la date fixée.
Obtenir une copie de l'acte de mariage	Mêmes formalités que pour la copie de l'acte de naissance.
Obtenir une copie de l'acte de décès	Fournir le nom, prénom et date de décès du défunt.
Obtenir une carte d'identité	Pour une 1^{ère} demande : aller à la mairie du domicile et remplir un formulaire accompagné de 2 photos d'identité de moins de trois mois, parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (35 x 45 mm), d'un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de trois mois (ou une copie intégrale d'acte de naissance), d'un justificatif de domicile. Pour un enfant mineur, en plus des documents ci-dessus, un justificatif de l'autorité parentale. Obtention gratuite. Pour un renouvellement : fournir la carte périmée, 2 photos, justificatif de domicile. Carte perdue ou volée : fournir en plus la déclaration de perte ou de vol et 25€ en timbres fiscaux (nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). Dans tous les cas présence obligatoire du demandeur pour l'empreinte digitale.
Validité de la carte d'identité	Majeurs : La carte est valable 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014. La validité des cartes établies entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans automatiquement et ne nécessite aucune démarche particulière (la date de validité inscrite sur la carte ne sera pas modifiée). Attention, certains pays ne reconnaissent pas cette prolongation (liste disponible sur http://www.service-public.fr/actualites/003118.html). Se munir du Décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013. Mineurs : La carte est valable 10 ans.
Obtenir une photocopie	M'adresser à la mairie avec le document à photocopier. Format A4 : 0,25€.
Obtenir un passeport biométrique	Prendre rendez-vous (de 20 mn minimum) à la mairie du Bois d'Oingt (tél. 04 74 71 60 51) ou dans l'une des communes de votre choix (liste sur le site www.legny.fr) pour remplir un formulaire CERFA et fournir pour : Une 1^{ère} demande : carte d'identité (ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois si vous n'avez pas de carte d'identité), justificatif de domicile précisant la bonne adresse, timbre fiscal de 86€ pour un majeur, 2 photos d'identité de moins de trois mois. (Nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). Un renouvellement : passeport périmé (fournir en plus la déclaration de perte ou de vol le cas échéant et 25€ en timbres fiscaux) + mêmes documents que pour une 1^{ère} demande. (Nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). Pour un enfant mineur, la demande doit être faite par les parents, avec leurs pièces d'identité. Coût du passeport à fournir en timbres fiscaux : 15 à 17 ans : 42€, moins de 15 ans : 17€. (Nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). La présence du demandeur est obligatoire pour déposer la demande (prise d'empreintes) et pour retirer le passeport biométrique (prise d'empreinte à nouveau).
M'inscrire sur les listes électorales	À partir de 18 ans, me rendre à la mairie entre le 1 ^{er} septembre et le 31 décembre avec ma carte d'identité et un justificatif de domicile.
Me rendre à l'étranger alors que je suis mineur	Avoir une carte d'identité en cours de validité.
Effectuer mon recensement militaire	Me présenter en mairie entre la date d'anniversaire de mes 16 ans et la fin du mois suivant avec ma carte d'identité et le livret de famille.

Formalités en ligne :

Certaines demandes peuvent s'effectuer directement en ligne, à partir du site internet de la commune (www.legny.fr), comme par exemple un extrait des plans cadastraux, un certificat de non-gage d'un véhicule ou un extrait de casier judiciaire, mais aussi les formalités ou renseignements auprès de : ASSEDIC, POLE EMPLOI, Caisse d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, SCOT du Beaujolais, Conseil Général, etc...

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les réservations se font en mairie.

Capacité de la salle : environ 120 places assises, 200 personnes debout.

Dimensions : 8,10 m x 13,9 m. Superficie : 113 m².



	Habitants de Légnny	Habitants hors de Légnny
1^{er} jour	130 €	350 €
Jour supplémentaire	80 €	125 €
1/2 journée supplémentaire	55 €	55 €
Vaisselle	50 €	50 €
Nettoyage	50 €	50 €
Caution	400 €	400 €



SITE INTERNET DE LEGNY : www.legny.fr

Tout au long de l'année vous pouvez consulter le site de la commune où vous trouverez toutes les informations concernant la mairie, l'école, les associations, le tourisme, les commerces, la petite enfance et beaucoup d'autres informations.

N'hésitez pas à le consulter, c'est un bon outil d'information !



DÉCHETTERIES

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

La carte d'accès aux déchetteries délivrée par la Communauté de Communes est OBLIGATOIRE pour pouvoir bénéficier des installations mises à disposition des administrés. Les nouveaux habitants doivent en faire la demande auprès de leur Mairie qui transmettra en vue de l'édition.

La première carte est délivrée gratuitement. En cas de perte de celle-ci, une nouvelle carte est à demander en Mairie avec un chèque de 20 € à l'ordre du Trésor Public.

DU NOUVEAU à partir du 1^{er} janvier 2015

Suite à la prise de compétence "déchets" par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées sur l'ensemble des 34 communes au 1^{er} janvier 2015 et à l'harmonisation de l'accueil sur les 4 sites quelques changements sont à noter.

- Plus de pesée : entrée directement sur les sites (sauf pour les véhicules accédant au Centre d'Enfouissement Technique III de Theizé)

• Tarifs :

- gratuit : véhicules particuliers et fourgonnettes de la taille du Kangoo ou du Berlingo et remorque jusqu'à 500 kg.
- 50 € par passage pour les véhicules utilitaires supérieurs au Kangoo et remorque de plus de 500 kg.
- pesée publique (les particuliers peuvent utiliser les bascules pour effectuer des pesées) : 12 € par pesée sur les sites de Theizé et de Saint Laurent d'Oingt.
- 10 € la tonne : pour l'accès au centre de stockage de Theizé.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LES DÉCHETTERIES à compter du 1^{er} janvier 2015

THEIZÉ : 04 74 71 67 65						
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
matin	fermé	8h30 12h00	fermé	8h30 12h00	8h30 12h00	8h00 12h00
après-midi	fermé	14h00 17h15	14h00 18h00	14h00 17h15	14h00 17h15	13h00 15h45

SAINT LAURENT D'OINGT : 04 74 71 13 02						
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
matin	fermé	fermé	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00	8h00 12h00
après-midi	14h00 17h15	14h00 17h15	14h00 17h15	14h00 17h15	14h00 17h15	13h00 15h45

INFOS concernant les KITS DE SACS DE TRI

La mairie tient à la disposition des nouveaux arrivants sur la commune, des kits de sacs de tri.

Ces kits sont vendus au prix de 8 € les 3 en cas de renouvellement. Ils sont aussi disponibles directement auprès des déchetteries de THEIZÉ et de SAINT LAURENT D'OINGT.

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE

Les déchets suivants :

- La ferraille
- Les pneus (sans jantes)
- Le carton : sans polystyrène et déplié
- Les gravats (ardoises, pierres, faïence, béton) + CET III pour les professionnels
- Les végétaux (sauf troncs d'arbres et souches)
- Le bois (palette, contre-plaqué)
- Les déchets encombrants (meubles, canapés, SEULEMENT À THEIZÉ)
- Les divers non recyclables (placo, plâtre, plastiques)
- Le textile

Les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) :

- Les batteries
- Les huiles de vidange
- Les huiles végétales
- Les piles boutons, piles bâtons
- Les peintures, solvants, aérosols
- Les néons

Déchets interdits :

- Les ordures ménagères
- Les déchets industriels
- Les déchets des activités de soins (médicaux, hospitaliers, anatomiques ou infectieux)

Des filières d'élimination spécifiques existent pour ces déchets.

15

Associations intercommunales

SOLIDARITÉ : LE P'TIT COUP DE POUSSSES

LE P'TIT COUP DE POUSSSES ÉPICERIE SOLIDAIRE

120 foyers aidés en 3 ans...



Chaque mardi de l'année (jours fériés et vacances scolaires compris, ou décalé d'un jour), les bénéficiaires sont orientés sur des animations qui sont obligatoires de 14h00 à 15h30 avant la distribution des produits. Par exemple sur des ateliers de cuisine (cuisiner les légumes par exemple), sur l'équilibre alimentaire, sur le rapport qualité/prix entre les produits, savoir acheter bon et à moindre coût, sur des trucs et astuces, sur des économies d'énergie et des petites choses du quotidien qui peuvent aider tous les jours.



La fréquentation est plutôt constante. Le public est orienté par les assistantes sociales. Il s'agit surtout de nouveaux retraités, de jeunes travailleurs à revenus trop faibles ou au chômage, de familles monoparentales.

Au maximum dans les trois derniers mois, ce sont 17 foyers (et sur les 3 ans 120 foyers), qui ont bénéficié de cette aide qui est accordée pour une période de 3 mois, renouvelable une fois (soit un total de 6 mois maximum).

La structure fonctionne avec des bénévoles qui préparent les paniers de légumes, mettent en place tous les rayons, assurent la gestion du stock, la comptabilisation des collectes. D'autres assurent les animations. Une personne s'occupe de l'informatique et une autre de la caisse. Seule la responsable est salariée. Récemment une chambre froide a été mise à disposition et permet ainsi une meilleure conservation des fruits et légumes. Tous les produits sont proposés, sauf "le frais" : viande, charcuterie et produits laitiers qui demandent des règles d'hygiène très précises.

Ce projet existe depuis trois ans, toujours en partenariat avec la Maison du Rhône (MDR) du Bois d'Oingt, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Secours Catholique et est porté par le centre social "CAP Générations". Chaque mairie réalise régulièrement des collectes (non obligatoires). Ces collectes permettent de récolter des produits ou d'apporter une contribution financière à sa convenance, ce qui offre donc la possibilité d'acheter des produits dans un super marché car les collectes sont insuffisantes pour assurer le bon fonctionnement de l'épicerie solidaire. Les bénéficiaires ne payent qu'un tiers du prix des marchandises emportées.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour rejoindre cette équipe dynamique et sympathique

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
le centre social CAP Générations
04 42 54 48 76
www.capgenerations.org

Pour les dons, la structure a besoin de :

- produits alimentaires de longue conservation, en priorité des conserves de légumes ou de poissons, du lait, des féculents...
- produits d'hygiène, en priorité de la lessive, du dentifrice, du liquide vaisselle...
- dons en espèces par le biais d'un chèque à l'ordre de CAP Générations en mentionnant au dos "Le p'tit coup de pousses"



PETITE ENFANCE JEUNESSE

En faisant de la politique Petite Enfance l'une de ses priorités, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées souhaite favoriser le choix et l'accès aux différents modes d'accueil des tout-petits pour les parents et futurs parents des 34 communes de son territoire.

Depuis 2015, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) coordonne l'action de 13 sites d'accueil collectif et de 4 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM/RAMI) sur son territoire.

Cette évolution est le résultat de plusieurs mois de réflexion conduits en concertation avec les élus communautaires et les professionnels de l'enfance. De cette étude est ressorti l'intérêt pour un territoire comme le nôtre de mutualiser les moyens et de s'engager dans une démarche commune afin de rendre le meilleur service aux familles pour optimiser sa gestion et ainsi créer un maillage sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées.

En orientant les demandes vers la Communauté de Communes, la CCBPD cherche à répondre avec plus d'efficacité et de pertinence aux attentes des familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. L'objectif est d'offrir une amélioration et une professionnalisation de l'offre d'accueil de la petite enfance et favoriser la proximité de ce service.

Pour apporter aux familles une information exhaustive, deux documents ont été élaborés :

- un livret d'accueil et le bulletin de pré-inscription qui sont destinés aux parents ou futurs parents afin de leur apporter une information synthétique sur l'offre petite enfance de la Communauté de Communes et leur permettre avec le formulaire de pré-inscription de faire part de leur demande. Ces documents sont également disponibles auprès des mairies, directrices de structures, service PMI et animatrices de relais d'assistantes maternelles.
- le dépliant RAM/RAMI plus spécifiquement destiné aux assistantes maternelles, accessible sur le site de la CCBPD, mairies, PMI et RAM/RAMI.

Encore une fois, entrant dans une phase de démarrage à l'échelle de la CCBPD, la mise en œuvre pratique de la compétence petite enfance évoluera au fur et à mesure des réflexions partagées. Le nombre d'exemplaires des différents documents a été volontairement limité, ce qui permettra de faire évoluer le contenu des documents en fonction des besoins.

Inscriptions pour un accueil en structure :

La pré-inscription s'effectue auprès de la Communauté de Communes. Les conditions d'admission des enfants dans l'établissement tiennent compte à la fois des besoins des familles et des contraintes de fonctionnement des structures ciblées par les familles. Les commissions se réuniront une fois par an (mai) sauf pour les besoins occasionnels traités en cours d'année. **Une condition** : les familles doivent confirmer leur demande de pré-inscription par mail (cf règlement sur le site de la CCBPD). Dans l'entre-temps, des réunions d'informations avec les animatrices de relais d'assistantes maternelles et responsables de structures seront organisées pour les familles. Les demandes des familles seront appréciées par les commissions au regard du lieu de résidence ou de travail des parents mais aussi en fonction d'un certain nombre d'autres priorités (familles monoparentales, situation professionnelle de la famille, jours et volume horaire demandés, date de pré-inscription, enfant porteur de handicap, enfant de la famille déjà présent dans l'établissement...).

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION ET DÉTAILS DES PLANNINGS DES RAM ET RAMI À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE INTERNET DE LA CCBPD

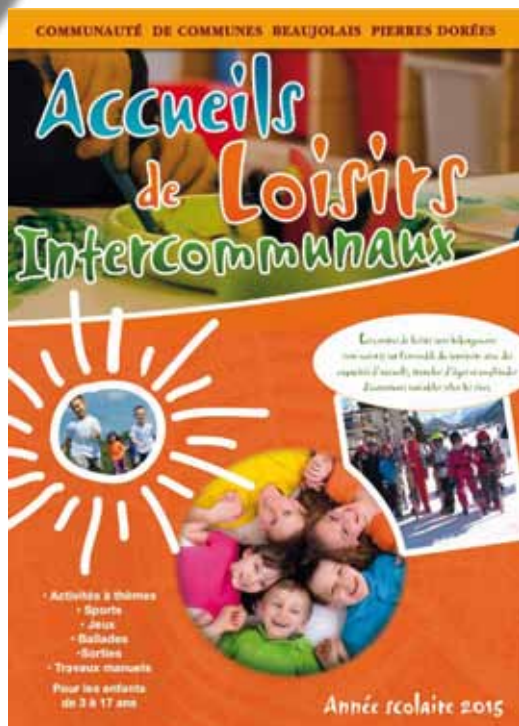
www.cc-beaujolais.com

ou sur celui de la commune de Légny
ou à retirer auprès des mairies
et des relais d'assistantes maternelles.



Associations intercommunales

ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX



Le 7 janvier 2015, la Communauté de Communes a repris la gestion des Accueils de Loisirs du territoire des 34 communes.
9 Accueils de Loisirs et 1 Accueil Ados (centre social) ouverts les mercredis et les vacances de l'année scolaire 2015.

Coordination des Centres

Béatrice DUCLOS

Tél. 04 74 67 90 92 - 06 80 17 20 20

Mail : b.duclos@cc-pierresdorees.com

Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Domaine des Communes

1277 route des Crêtes - 69480 Graves-sur-Anse

Tél. 04 74 67 00 25 - Fax : 07 74 67 00 71

Mail : contact@cc-pierresdorees.com

Année scolaire 2015

Plaquette d'information, règlement intérieur, tarifs et bus des mercredis sur le site de la commune : www.legny.fr
ou le site de la CCBPD : www.ccbeaujolais.com



LE JOUJOBUS

Le Joujoubus est un Relais Assistant Maternel Itinérant (R.A.M.I.).

Des temps collectifs ont lieu dans les différentes salles que les communes mettent à disposition.

Un planning des passages est envoyé deux fois par an, à chaque assistant(e) maternel(le).

Il est ouvert à tous les assistant(e)s maternel(le)s qui ont reçu un agrément par les services de la PMI du Conseil Général du Rhône.

Pour les enfants, c'est un lieu de socialisation où ils rencontrent d'autres enfants, d'autres adultes. Ils découvrent la vie dans une mini-collectivité.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, c'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'écoute et de partage. Tout cela contribue à rompre l'isolement de cette profession.

Des soirées-débats animées par des intervenants sont organisées pour échanger sur divers thèmes. Cela permet à l'assistant(e) maternel(le) de se positionner en tant que professionnel de la petite enfance.

Pour les familles, c'est un lieu ressource pour la recherche d'un mode de garde, un lieu d'information.

Des temps festifs sont organisés tout au long de l'année : Carnaval, Chasse aux Œufs, Pique-nique, Spectacle de Noël...



"Raconte-tapis"

Atelier cuisine Semaine du Goût

Vous pouvez contacter l'animatrice pour avoir plus de renseignements sur ce service.

Christine CHAMPAGNON

Tél. 06 18 30 90 68



ASSISTANTES MATERNELLES

6 assistantes maternelles agréées sont présentes sur la commune pour assurer la garde des enfants.

Stéphanie BERLIET

Rue de l'Église
Tél. 09 73 57 95 51

Claudine FERNANDEZ

Le Margand - Chemin du Clos Dessous
Tél. 06 18 99 08 18

Patricia LAMBERT

Rue du Bourg
Tél. 04 74 26 00 83

Fabienne MASY-ROUGIER

Pont de Nizy
Tél. 04 74 71 88 27

Corinne PACE

Passage des Roses Trémières
Tél. 04 74 71 73 97

Nathalie VIEUX

Le Bourg - Place Rollin
Tél. 04 26 65 71 93

ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS

L'association des conjoints survivants existe depuis 1982 et s'est élargie en l'an 2000. En effet, depuis cette année là, les nouveaux statuts permettent d'accueillir en temps qu'adhérent à part entière les veufs qui rencontrent les mêmes difficultés que les veuves.

L'Association regroupe 18 communes du secteur du Bois d'Oingt (Bagnols, le Bois d'Oingt, le Breuil, Chatillon d'Azergues, Chamelet, Chessy les Mines, Frontenas, Jarnioux, Legny, Létra, Moiré, Oingt, Saint Laurent d'Oingt, Sainte Paule, Saint Vérand, Ternand, Theizé, Ville sur Jarnioux) auxquelles s'ajoutent quelques adhérentes et adhérents extérieurs venus de villages environnants.

Notre rôle est d'apporter le soutien aux conjoints qui restent seuls pour effectuer les démarches administratives et les entourer au mieux, de tisser et renforcer des liens d'amitié.

Dans chaque commune, il y a une personne bénévole qui contacte la responsable du canton en cas de besoin. Quelques journées de détente nous font rompre la solitude dont nous souffrons.

Nos activités de l'année 2014 :

- Voyage d'un jour : le 31 mai – Escapade en Dombes.
- Repas de fin d'année : le 18 octobre.
Restaurant "Clos des Plaines" à Saint Laurent d'Oingt.
- Réunion générale : courant janvier 2015.



N'hésitez pas à nous contacter lors de notre permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt.

Les personnes désirant rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent prendre contact avec les membres du bureau :

Responsable : Mme MELLET Maryse

Ternand - Tél. 04 74 71 32 23

Trésorière : Mme VALLET Marguerite

Saint Vérand - Tél. 04 74 71 63 19

De nouvelles activités sont au programme 2015 :

Voyages, repas...

Associations intercommunales

CAP GÉNÉRATIONS



Un centre social associatif ouvert à tous, quels que soient l'âge ou la commune d'origine.

Des activités regroupées autour de 4 secteurs : Jeunes, Famille, Adultes, Pour Tous :

- Mettre en place des actions avec et pour les habitants.
- Favoriser la participation des habitants au travers d'initiatives individuelles ou collectives.
- Renforcer le lien social.
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion, d'isolement et de discrimination (dans les champs du socioculturel, de l'action sociale ou de l'insertion).
- Développer les relations interrégionales ainsi que les liens familiaux et sociaux.

2014, une année qui a tenu toutes ses promesses :

Le secteur ados de CAP Générations a encore marché très fort en 2014. Les jeunes sont accueillis durant les vacances scolaires avec de nombreuses sorties et séjours, mais également en semaine pour monter des projets, échanger avec les animateurs.

Cette année, ils ont pu partir à Saint Pierre de Bœuf pour un stage en eaux vives, à Cublize pour de l'équitation et des activités de plein air, à Chenelette pour de la Canirando. En février, ils ont profité d'une très belle semaine à la neige à Albiez-Montrond.

Les idées de projets ont encore été nombreuses et se sont concrétisées par de sympathiques temps forts :

Un week-end à Montpellier pour suivre le Battle of the Year de Hip-hop.

Un week-end de musique dans l'enceinte du Clos Pichat au Bois d'Oingt qui a attiré près de 400 personnes.

Une manche régionale de championnat de skateboard au skatepark de Châtillon.

À l'espace Jeunes du Bois d'Oingt, nos animateurs accueillent des ados de 11 à 17 ans, quelle que soit leur commune d'origine, les mercredis après-midi hors vacances scolaires à partir de 12h30 (possibilité de manger sur place). Les ados peuvent bénéficier d'aide pour leurs devoirs et profitent ensuite d'activités ludiques, sportives et culturelles.



CAP Génération en partenariat avec la MDR du Bois d'Oingt, le Secours Catholique et le CCAS de Châtillon, organise "le Noël Solidaire".

CAP Générations, c'est aussi des activités pour les adultes :

CAP Générations a proposé aux habitants plus d'une dizaine de soirées, spectacles et temps forts (récits de voyages, soirées théâtre, concerts, spectacles...). Un rallye pédestre organisé pendant les vacances scolaires de printemps a remporté un grand succès. L'édition 2015 est en préparation. Dans le cadre des actions autour de la parentalité des conférences débats encadrées par des professionnels de l'éducation ont été organisées. Les ateliers de discussion en anglais et en espagnol, les cours d'art floral, les ateliers cuisine, les échecs... ont également connu un grand succès en 2014.

Des activités nouvelles ont vu le jour :

CAP sur la forme a remplacé CAP Gym avec de nouvelles disciplines (Bokwa, Pilate, Sophrologie...). Un atelier Multimédia se décline désormais en session de 2 h (utiliser sa tablette, le contrôle parental, les réseaux sociaux, l'antivirus, gérer ses photos, etc) ; ces activités ont lieu en journée, en soirée et le week-end. Des ateliers créatifs sont organisés un lundi après-midi par mois pour apprendre différentes techniques : home-déco, peinture sur porcelaine, calligraphie...

Des activités pour les plus petits :

Ils sont une dizaine à suivre l'éveil à l'anglais sous forme de jeux ludiques les mercredis après-midi. Ces ateliers sont réservés aux enfants à partir du C.P. jusqu'au C.M.2. Une prochaine session de 10 séances sera organisée dès janvier.

Des vacances collectives proposées à plusieurs familles et seniors dans le cadre d'une action partenariale d'aide au départ en vacances. Pour cela beaucoup d'actions d'autofinancement se sont mises en place avec l'aide des adhérents de CAP Générations. Un versement d'épargne régulier a été demandé aux participants tout au long de la préparation du projet.

Les jeudis de la Traboule, en partenariat avec le Secours Catholique, permettent d'organiser des actions d'insertion sociale. C'est un temps convivial d'échange, de partage et de solidarité qui permet de créer du lien social. Ces activités se déroulent à la Traboule Buisantine située au Bois d'Oingt.

Venez vous renseigner ou vous inscrire toute l'année à l'accueil de CAP Générations :

Centre social CAP Générations

Place de la Poste, 69380 Châtillon

Contact : 04 72 54 48 76

Mail : cap.generations@numericable.com

Site : www.capgenerations.org

SOLIDARITÉ : L'A.D.M.R.

L'association du Bois d'Oingt – Légny fait partie du réseau ADMR et adhère à la Fédération ADMR du Rhône.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 10 administrateurs bénévoles et d'un deuxième collègue salarié.

Le service intervient sur 2 communes : Le Bois d'Oingt et Légny. Les bénévoles sont disponibles, formés et sont tenus au secret professionnel, au même titre que les salariés.

Le projet ADMR :

- Créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie.
- Favoriser la création de lien social.
- Participer à l'animation de la vie locale.
- Contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables.



L'équipe des bénévoles...
Depuis mai 2014, Marie-Claire et Christian Boulon ont rejoint l'équipe des bénévoles.



Aide aux familles

(Technicienne de l'Intervention familiale et sociale jusqu'en juin / Auxiliaire familiale)

- Tâches de la vie quotidienne (ménage, repassage, repas)
- Accompagnement dans les situations difficiles
- Aide à l'éducation des enfants

Garde d'enfants

- Garde régulière ou ponctuelle
- Garde partagée

Aide de confort

- Ménage – repassage
- Entretien de la maison

Les activités de l'association

Aide aux personnes âgées

- Ménage – Repassage
- Courses, préparation des repas
- Accompagnement
- Aide à la toilette, à l'habillage
- Lever – Coucher
- Télésistance Filien

Aide aux personnes handicapées

- Aide aux activités essentielles de la vie quotidienne (toilette, habillage, transfert, lever, coucher, préparation et prise des repas...)
- Ménage – Repassage – Entretien de la maison
- Courses – Accompagnement
- Télésistance Filien

L'ADMR assure également le portage repas 6 jours sur 7, jours fériés compris sauf Noël et Jour de l'An.

Les prestations peuvent être prises en charge par les différents financeurs (Conseil Départemental, CRAM, MSA, CAF). En tout état de cause, leur montant donne droit à une déduction fiscale à hauteur de 50%.



Bureau : Mairie du Bois d'Oingt
Ouvert tous les matins de 9h à 12h
04 74 71 89 75
Mail : admr.boisdoingt@fed69.admr.org
Répondeur téléphonique
Du lundi au vendredi de 14h à 17h
Permanence téléphonique le week-end

ÇA S'EST PASSÉ À LÉGNY

LES CONSCRITS DE LA CLASSE EN 4 ONT ORGANISÉ LEUR FÊTE

Quoi de mieux qu'une soirée improvisée pour s'amuser ! Ce fut le cas le 29 novembre 2014 avec 17 conscrits qui ont organisé une soirée fort sympathique. Il y en avait de tous âges, des "perdreux de l'année" aux plus anciens nés en 1924.

Un beau souvenir d'une soirée sympathique, conviviale dans laquelle toutes les générations furent réunies autour d'un buffet dansant. Le petit bénéfice de cette soirée a été entièrement reversé au Sou des Écoles.



Elisa et Marin (1 an)
avec Mme Guichert (90 ans)



Mathis, Lucie, Flavie,
Timéo 10 ans



Vincent,
Alexandra,
Emeric
18 et 19 ans



L'ensemble des conscrits



Lauren,
Aurélien,
Amandine
30 ans



José
70 ans

ANNA MAYNAND ET MICHEL VIEUX À L'HONNEUR

En octobre 2013, Anna Maynand et Michel Vieux ont été récompensés pour les années de services rendus à la commune de Légnny.

Anna Maynand a été élue pendant 25 ans au Conseil Municipal. Membre du CCAS, Anna Maynand a fait également partie de la Commission élections. Elle s'est occupée pendant de nombreuses années de l'ouverture et de la gestion de l'église pour permettre la célébration des offices religieux.

Après 36 ans de mandat, dont la majorité en tant que 1^{er} adjoint, Michel Vieux est resté au service de la commune en accompagnant Pierre, agent communal, dans l'entretien des espaces fleuris.



17 JUILLET 2014 : PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Pour la 2^{ème} année consécutive, Légnny eut l'honneur de voir les coureurs du Tour de France sur ses routes. Pas le temps pour les cyclistes, surnommés "les forçats de la route" de prendre des photos du village. Ils passèrent très vite au Pont de Nizy pour se rendre à Saint Étienne.



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

École primaire publique Les Petits Elginois

Chemin des écoliers - 69620 Légnay

Tél. 04 74 71 68 67

Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr



Sortie "poney" dans la classe des CP/CE1 en juin 2014

Au mois de juin dernier, on est allé au Centre Équestre du Bois d'Oingt. On a fait du poney. On a fait deux groupes. Dans le premier, on a visité les écuries. On a brossé les poneys, on a vu ce qu'ils mangeaient. L'animatrice nous a demandé de prendre du foin et de la paille pour les comparer.

Dans l'autre groupe, on a monté les poneys (on a fait un bérêt !). Capucine était sur Mickey, Camille sur Pâquerette, Tristan sur Oulahop, Aksel sur Haribo et Alexis sur Pimprenelle. C'était super ! Et en plus ça nous avait fait une grande promenade pour y aller !

Écrit par Alexis, Aksel, Tristan, Capucine et Camille



La fête de l'école

Tout d'abord, on a fait une exposition dans nos classes avec nos productions artistiques. Les maternelles avaient travaillé sur la photographie ainsi que les CE2, CM1, CM2 (ils ont même fait une BD !) et nous les CP, CE1, CE2 avons fait des productions sur le thème de la "Paix".

Après, il y a eu la cérémonie de "l'Arbre de la Paix".

On a amené le petit cerisier (notre arbre de la paix) dans "le Square de la Paix" où on a fait le spectacle.

Les élèves de maternelles ont commencé avec une chanson "Enfant de la Paix".

Les CP ont récité une poésie "Si tous les gars du monde", les grands ont chanté "La croisade des enfants". Puis les CE1/CE2 ont fait une danse.

Et pour finir on a chanté "Imagine" de John Lennon !

Écrit par les CE1/CE2 (Louka, Sacha, Emma, Katel)



Les grands moments de l'année 2014/2015 commentés par les CP/CE1/CE2

Durant la première période (septembre, octobre) en sport, on a appris à jouer à la boule lyonnaise. Christophe, un professionnel est venu la première séance pour nous expliquer comment jouer. On avait de très grosses boules.

Ensuite Aurélie, une intervenante de la Communauté de Communes est venue nous parler du tri des déchets et du recyclage. Elle nous a expliqué qu'avec des bouteilles en plastiques on pouvait faire des pulls en laine polaire ! Elle nous a même apporté des échantillons des produits recyclés (paillettes et fibres de plastique). Alors depuis ce jour on trie nos déchets dans la classe...

Pour la nouvelle année, on a écrit une carte de vœux à nos papis et mamies. On a timbré les lettres, écrit les adresses. Puis nous sommes allés les poster dans la boîte aux lettres de Légnay...

À la fin de l'année scolaire, pendant la fête de l'école, on a inauguré notre square de la Paix. Et avant le spectacle, on a fait une exposition de nos œuvres d'art de l'année.

Les parents nous ont photographiés devant ! il y avait notre gigantesque fresque sur la Paix, notre "Colombe-Main" de la Paix et plein d'autres encore. On a pu aussi montrer à nos parents nos classeurs d'art qui s'enrichissent chaque année un peu plus !

Et bien sûr quand on sera au CM2, on récupèrera tout, et ça nous fera beaucoup de souvenirs !

Écrit par les élèves de CP/CE1/CE2



Visite à l'Institut Lumière : Comment est né le cinéma ?

Le vendredi 3 octobre, les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 sont allées à l'Institut Lumière, à Lyon pour comprendre ce qu'est le cinéma. Pendant que la classe de Laurence est allée visiter le musée, notre classe est allée à un atelier de présentation où nous avons appris beaucoup de choses. Ensuite, nous avons continué nos recherches en classe.

Avant le cinéma, il y a eu l'invention de la photographie par Joseph Nicéphore Niepce. Il voit le jour le 7 mars 1765 à Chalon-sur-Saône en Bourgogne sous le règne de Louis XV. La première photo a été inventée en 1824. En 1827, Niepce réalise une photographie depuis sa fenêtre. Les images étaient obtenues avec du bitume de Judée étendu sur une plaque d'argent. Après avoir reconstitué le procédé dans les années 1990 et en s'appuyant sur les témoignages d'époque, on estime que le temps de pose avait dû être de plusieurs jours.



Voici la photo de 1827.

En 1829, il associa à ses recherches Louis Daguerre. Daguerre apporte une contribution majeure en trouvant le procédé qui a pour conséquence pratique de raccourcir le temps de pose, jusqu'alors très long (plusieurs heures), à quelques dizaines de minutes seulement. On considère que c'est lui le réel inventeur de la photographie. Son invention s'appelle le daguerréotype.

Louis Daguerre en 1844

Le brevet de Daguerre est acquis par le gouvernement français. Il est constitué d'une plaque, généralement en cuivre, recouverte d'une couche d'argent.



Premières photos rapides

Au début des années 1840, l'invention fut aussitôt présentée aux artistes des États-Unis par Samuel Morse, l'inventeur du télégraphe.

Passionné de chimie, Louis Lumière met au point, à l'âge de 17 ans, une nouvelle plaque photographique, dont la grande sensibilité permet d'obtenir des temps de poses très courts.

Ces plaques "étiquette bleue", dont la production atteindra 15 millions de plaques par an, assurent la fortune de la famille Lumière, qui installe ses usines à Lyon Montplaisir.

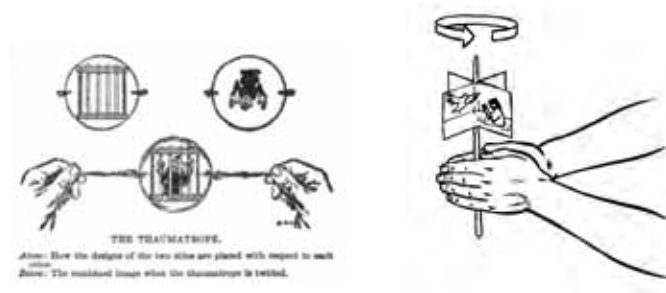
Nous avons appris que le cinéma ce n'est qu'une illusion provoquée par une succession d'images fixes qui passent rapidement.

Un folioscope, ou feuilletoscope, est un livret de dessins animés ou de photogrammes cinématographiques qui, feuilleté rapidement, permet la persistance rétinienne et fait croire qu'il y a un mouvement. En 1868, l'Anglais John Branes Linnett a déposé un brevet de cette invention sous le nom de kinéographe.



Un folioscope

Le thaumatrope (du grec thauma, prodige et tropion, tourner) est un jouet optique qui exploite le phénomène de la persistance rétinienne.



Voici deux types de thaumatrope.

Le zootrope est un jouet optique inventé simultanément en 1834 par William George Horner et l'autrichien Stampfer. Se fondant sur la persistance rétinienne, le zootrope permet de donner l'illusion de mouvement.



Un tambour percé de dix à douze fentes sur sa moitié supérieure abrite à l'intérieur une bande de dessins décomposant un mouvement cyclique. Le tambour est fixé sur un axe dans sa base inférieure, ce qui permet de le faire tourner. On perçoit les mouvements des séquences animées en boucle en regardant l'intérieur du tambour à travers les fentes pendant la rotation.

Une chambre noire (en latin "camera obscura") est un instrument optique objectif qui permet d'obtenir une projection de la lumière sur une surface plane, c'est-à-dire d'obtenir une vue en deux dimensions très proche de la vision humaine. Elle servait aux peintres avant que la découverte des procédés de fixation de l'image conduise à l'invention de la photographie. C'est ce mot de caméra qui a été gardé pour parler de l'appareil qui filme.

Dans d'autres langues, c'est aussi l'appareil photo. En 1514, Léonard de Vinci explique : "En laissant les images des objets éclairés pénétrer par un petit trou dans une chambre très obscure tu intercepteras alors ces images sur une feuille blanche placée dans cette chambre, mais ils seront plus petits et renversés."

Il n'y a pas de cinéma sans projection.

La lanterne magique est l'ancêtre des appareils de projection particulièrement du projecteur de diapositives. Elle apparaît en Chine au II^e siècle av. J.-C. La lanterne magique ou lanterne de peur, appareil d'optique, apparaît en 1659 à la Haye dans le laboratoire de l'astronome hollandais Christian Huygens. La lanterne magique permet la projection amplifiée, sur l'écran, d'images peintes sur verre. Ces images peuvent être fixes ou animées grâce à des superpositions de verres mobiles.



Lanterne magique



La sortie de l'usine Lumière à Lyon

Enfin, on arrive au cinéma.

La Sortie de l'usine Lumière à Lyon est un film français réalisé par Louis Lumière, sorti en 1895, qui existe en au moins trois versions reconnues, et fait partie des 10 films montrés au Salon indien du Grand Café à partir du 28 décembre 1895.

Ce film est considéré abusivement par certains comme étant le premier film du cinéma. En réalité, il s'agit plutôt du premier film projeté. Cette "vue photographique animée", ainsi que Louis Lumière appelait tous ses films, dure 45 secondes et a été tournée le 19 mars 1895. On y voit la sortie du personnel de l'usine, essentiellement des ouvrières, dans le quartier de Monplaisir, dans le 8^e arrondissement de Lyon.

Après cette matinée bien remplie, nous sommes allés visiter le musée des miniatures où il y a plein de décors de cinéma. On peut y voir aussi les trucages de différents films connus.



Tout était très intéressant...

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La rentrée scolaire 2014 a eu un caractère particulier puisqu'elle a vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ce changement important dans la vie de notre école s'est caractérisé par une modification de l'emploi du temps scolaire et la mise en place de nom-

breuses activités de découvertes sportives, artistiques et culturelles qui s'inscrivent dans un véritable projet. Toutes ces activités sont encadrées par des intervenants qualifiés qui ont l'habitude d'encadrer des groupes d'enfants.

TÉMOIGNAGES DES ENFANTS...

EN SPORT AVEC CHRISTOPHE

Les sportifs qui font la photo en fin de match

Sacha : Moi j'aime bien le sport. On fait plusieurs jeux et on s'échauffe avant. Aujourd'hui on a joué au jeu de la forêt. Et j'aime bien aussi la poterie.

Capucine : Moi j'aime bien la Thèque (c'est comme le jeu de base ball) et j'aime bien aussi la poterie.

Jules : Et bien moi j'aime bien le sport avec Christophe. On court et on joue à des jeux.



LE CONTE MUSICAL AVEC MARIE

Lilian : Avec Marie on fait de la musique dans la salle des fêtes. On a fait des sons et après on a fait tim tim pom !

Perle : Et après en février on a fait un spectacle à l'école et on en fera un autre en fin d'année.

LE YOGA AVEC JULIE



Un joli petit chat version yoga



Et voici l'arbre du yoga

Marie Lou : Moi j'aime bien le yoga. On apprend à dire bonjour en yoga, on fait des poses différentes et j'aime bien la posture des arbres.

Pauline et Camille : On a fait le chat : on se met à quatre pattes et on fait le dos rond... C'est comme ça !



On respire au yoga...



Et on fait le chat ensemble

LE THÉÂTRE AVEC MARIO

Nino : J'aime bien le théâtre mais on n'apprend pas une pièce...

Mathis : En fait il nous donne un thème et on fait de l'improvisation ou du mime. C'est sympa...

LA POTERIE AVEC MARIE-CLAIRE

Luce : On peint des poteries...

Joan : Aussi on utilise de la terre mouillée avec les mains et j'aime bien...

Katel : Je fais un chat avec un petit collier...

Sacha : Je fais une flûte... Non ! Pas pour manger ! Pour faire de la musique !

Alexis : Moi aussi je fais une flûte...

Perle et Manon : Après on les emporte à la maison...



On s'applique à peindre des poteries

LA MUSIQUE AVEC PASCAL



Les petits apprennent les instruments...



Et jouent de la clarinette pendant que Pascal chante...

Lilian : Moi j'aime bien aller avec Pascal, on fait de la musique. On apprend les instruments, l'orchestre et des chansons...

DIALOGUE

Vous aimez les activités ?

OUIIIIIIIII !!!!!!!!!!!

Et que préférez-vous ?

LE SPORT ET LA POTERIE !!!!!!!!!!!

Merci les enfants et à bientôt !

Associations communales

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Depuis sa création, en mai 2009, le comité remplit pleinement sa mission en réduisant le budget fleurissement de la commune. Chaque année, il organise fin avril une vente de plants (légumes et fleurs) aux Ponts Tarrets. Il vous donne rendez-vous pour la prochaine vente le samedi 25 avril. Nous comptons sur vous !

En 2014, l'équipe de bénévoles s'est étoffée lors de la vente, puis lors de la plantation de printemps au mois de mai.

Avant les plantations, parterres et espaces sont préparés par Michel VIEUX et Pierre SADOT. Ces derniers sont épaulés pour la plantation par toute l'équipe de bénévoles, mais ils restent présents tout au long de l'été pour l'arrosage.



La plantation

UN PREMIER PRIX EN 2013

En octobre 2013, la commune s'est vu décerner par l'Office de Tourisme des Pierres Dorées le "Trophée du fleurissement" et a ainsi été dépositaire, pendant une année, d'une superbe sculpture en pierre dorée.



Trophée 2013 du fleurissement

PRIX DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE EN 2014

Tenant du titre la commune a accueilli le 18 octobre 2014 la cérémonie de remise des prix : le trophée a été transmis à la commune d'Anse qui accueillera à son tour les lauréats du concours 2015.

Pour 2014, le jury nous a attribué le prix de la "Mise en valeur du patrimoine" dans la catégorie des communes de 651 à 1000 habitants.

Pour l'année 2014 les "PLUS" de la commune en matière de fleurissement ont été : l'entretien général de la commune, la mise en valeur du patrimoine et le choix des contenants. LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRECIÉ : l'étendue du fleurissement (village et hameaux) et l'entretien du fleurissement.

Décoration pour accueillir les lauréats 2014 à Légny



Remise du Trophée 2014 de la mise en valeur du patrimoine



En fleurissant vos maisons et votre environnement, vous contribuez à cette mise en valeur. Nos pierres dorées le méritent ! Venez nous rejoindre...



Associations communales

SOU DES ÉCOLES

LES ACTIONS DU SOU DES ÉCOLES 2013 /2014

ANNÉE 2013

- **8 décembre : La vente des sapins**



- **17 décembre : Spectacle "Le Jardin des Tintamarres"**
L'école des petits Elginois a accueilli un spectacle musical de découverte d'instruments de musique, de comptines et de chansons, suivi de 2 parcours ludiques permettant aux enfants de jouer de tous les instruments du Jardin des Tintamarres...

- **20 décembre : Fête de Noël**

Une fête magnifique qui a réuni les enfants autour du père Noël qui a remis petits cadeaux et chocolats pour l'occasion.

ANNÉE 2014

- **10 janvier : Vente de galettes et brioches**

Parents volontaires et équipe du Sou ont arpenté les rues du village et grâce à la générosité des Elginois, toutes les galettes et brioches ont été vendues !

- **29 mars : le Sou fait sa Zumba**

Les habitants de Légnny, petits et grands ont enflammé la salle des Fêtes, sur un rythme endiablé. 2 heures d'initiation avec un professeur déchaîné !



- **26 avril : Super Loto**

Grande réussite pour ce loto, puisqu'il aura attiré plus de 150 personnes de tout le département. Les habitants, parents et enfants ont vraiment joué le jeu de la vente de cartons, et ont largement contribué à ce vif succès ! De nombreux gros lots ont pu être collectés et ont récompensé les grands gagnants.

- **20 juin : Sortie "Les Ptis Nioules"**

Les maternelles ont eu la chance de visiter une ferme pédagogique et de découvrir la nature dans l'idée de respecter ce que l'on aime et de protéger ce que l'on connaît.

- **28 juin : Fête de l'école**

Très belle journée dans la bonne humeur et sous le soleil ! Tous les enfants nous ont fait la joie de chanter et danser avant d'inaugurer tous ensemble "le cerisier" de la Paix. S'en est suivi une après-midi de jeux de kermesse (de la pêche à la ligne, à la course en sac, en passant par une séance de maquillage)... Tous les enfants sont repartis avec un petit cadeau et le sourire !



RENTRÉE DES CLASSES 2014

- **3 octobre : Sortie Institut Lumière et Musée de la Miniature**

L'année 2014/2015 a commencé sur les chapeaux de roue avec une sortie à l'Institut Lumière et une visite du Musée de la Miniature pour les élèves de Laurence et Bruno.

Les enfants sont partis à la découverte d'un parcours pour connaître les différentes inventions des frères Lumière puis des techniques des effets spéciaux au cinéma.

- **9 octobre : Spectacle "L'enfant, le diable et ses cochons"**

La compagnie Tutti Iseop est venue présenter un conte populaire auvergnat pour voix, viole de gambe, saxophone, basse et bande électroacoustique, aux enfants de plus de 6 ans. Un temps pour prendre conscience du mal, à travers l'identification du Diable.



• 31 octobre : Halloween

Petits et grands monstres en tout genre sont venus se faire maquiller à la salle des Fêtes pour ensuite sonner aux portes des habitants et demander des bonbons ou bien UN SORT ! Les enfants ont récolté un butin monstrueux de friandises partagé ensuite entre tous, autour d'une bonne soupe au potiron. La soirée s'est clôturée par un très joli lâcher de ballons oranges et noirs dans le ciel de Légnys.

Le Sou des Écoles de Légnys est très heureux d'avoir pu financer toutes ces belles actions au profit des enfants, grâce à l'implication et la mobilisation de nombreux parents et Elginois. L'équipe en profite pour renouveler ses remerciements et compte sur autant de coopération de tous pour l'année à venir !



AGENDA 2015 :

- 28 mars : Super Loto
- 27 juin : Fête de l'école



TENNIS CLUB DE LÉGNYS

TARIFS 2014-2015

- **Adultes** : 50 € (1 adulte adhérent avec ou sans enfant de moins de 16 ans)
- **Enfants** : 25 € (moins de 16 ans dont les parents ne sont pas adhérents)
- **Étudiants** : 25 € (plus de 16 ans que les parents soient adhérents ou pas)
- **Famille** : 80 € (2 adultes adhérents avec ou sans enfants de moins de 16 ans)

L'adhésion est prise pour l'année scolaire (1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante), le tarif, à partir du 1^{er} avril, est calculé au prorata du nombre de mois restant à courir, à raison de 5 € par mois.

BUREAU

Président : B. Morel
Trésorier : M. Berton
Secrétaire : Ph. Charré



ACCÈS AUX COURTS

Le code du cadenas sera communiqué aux adhérents lors du règlement de leur cotisation.

CONTACTS

brun.morel@laposte.net
 patricia.marshall@free.fr
 philippe.charre@ac-lyon.fr



Associations communales

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

UN PROGRAMME CHARGÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

BELOTE ... SCRABBLE ... RAMI ... TAROT ... REPAS FESTIFS

Le Club Soleil d'Automne existe depuis 1983. Il compte à l'heure actuelle 25 adhérents qui habitent le village ou d'autres villages voisins. Une fois par semaine, le mercredi après midi, les membres du club se réunissent à la salle des fêtes pour partager un moment convivial. Les activités sont variées et chacun trouve sa place.



Pour faire vivre l'association, un concours de belote est organisé chaque année. C'est le moment d'accueillir d'autres personnes issues d'autres club mais le concours est ouvert à tous les passionnés de belote qui n'oublient pas chaque année ce rendez-vous incontournable.

Plusieurs fois dans l'année, toutes et tous se retrouvent dans un restaurant autour d'une bonne table.



Et toujours la bonne humeur !



"TU ME FENDS LE CŒUR !"

Panisse : Je t'ai déjà dit qu'on ne doit pas parler, même pour dire bonjour à un ami.

Ecartefigue : Je ne dis bonjour à personne. JE REFLECHIS.

Panisse : Eh bien ! Réfléchis en silence... Et ils se font encore des signes ! Monsieur Brun, surveillez Ecartefigue. Moi je surveille César.

César à Panisse : Tu te rends compte comme c'est humiliant ce que tu fais là ? Tu me surveilles comme un tricheur. Réellement, ce n'est pas bien de ta part. Non ce n'est pas bien.

Panisse, presque ému : Allons, César, je t'ai fait de la peine ?

César : Quand tu me parles sur ce ton, quand tu m'espines comme si j'étais un scélérat, et bien, tu me fends le cœur.

Panisse : Allons César...

César : Oui tu me fends le cœur. Pas vrai, Ecartefigue ? Il nous fend le cœur.

Ecartefigue, ravi : Très bien !

Il jette une carte sur le tapis. Panisse la regarde, regarde César, puis se lève brusquement, plein de fureur.

Panisse : Est-ce que tu me prends pour un imbécile ? Tu as dit : "Il nous fend le cœur" pour lui faire comprendre que je coupe à cœur. ET ALORS IL JOUE CŒUR, PARBLEU !



DERNIÈRE MINUTE...

UN CHAMPION DE FRANCE À LÉGNY...

Corentin Baulmont est devenu avec ses coéquipiers du club de Tarare **champion de France de boules lyonnaises** en club catégorie – de 15 ans.

Après de nombreuses rencontres éliminatoires gagnées dans la région, il remporta avec son équipe les quarts et les demi finales à Tarbes. Rumilly en Haute-Savoie était la dernière étape. Il fallut attendre la dernière épreuve de tir en relais et un suspens insoutenable pour se qualifier pour la finale qui eut lieu le lendemain contre Saint-Victor (Ardèche). Ambiance assurée par tous les spectateurs qui avaient fait le déplacement.

La finale fut à la hauteur de l'évènement. Le suspens fut encore à son comble car la dernière épreuve et la dernière boule tirée permirent à cette équipe de copains de gagner ce titre exceptionnel.

**Ses impressions :**

"Obtenir un titre de Champion de France c'est magnifique. Avec mes copains de Tarare on a formé une équipe soudée... C'est ce qui nous a permis de supporter la pression qui était énorme. Tout le monde a eu un rôle important à jouer. On est tous heureux de ce titre.

La saison ne fait que commencer car je suis qualifié pour le Championnat de France de tirs qui aura lieu à Dardilly en avril. Je suis également qualifié pour le championnats de France de combiné à Langogne en mai... Il

reste les qualifications en double et en simple mais cela dépend du classement national. Je suis fier de ce titre que je dédie à ma mamie qui doit être très fière de moi au ciel et à ma famille qui consacre beaucoup de temps à ma passion".

Cette équipe championne de France...**C'est presque une affaire d'Elginois !**

En effet d'autres membres de cette équipe championne ont des racines sur Légnay : **Jordan Dupuy** est le neveu de **Michel Vieux**, **Luc Montarde** est le neveu de **Patricia** et **Jean-Luc Montarde** habitants de Légnay, **Florian Cordier** a presque toute sa famille à Légnay... Et n'oublions pas le manager **Stéphane Cordier** qui est également originaire de Légnay. Ils ont presque tous jeté leurs premières boules dans les jeux de Légnay. COCORICO !

Une première sélection en équipe de France :

"Pour ma première sélection en équipe de France j'ai participé au tournoi international de Saint Vulbas. J'ai bénéficié d'un encadrement sportif excellent où j'ai joué avec Quentin de Frontignan et Corentin de la Drôme... Ce fut un week-end inoubliable... Je suis à nouveau sélectionné en équipe de France. Mon stage durera 4 jours au mois d'avril. Et là j'espère encore évoluer..."

À suivre...

Bonne chance à Corentin et ses coéquipiers...



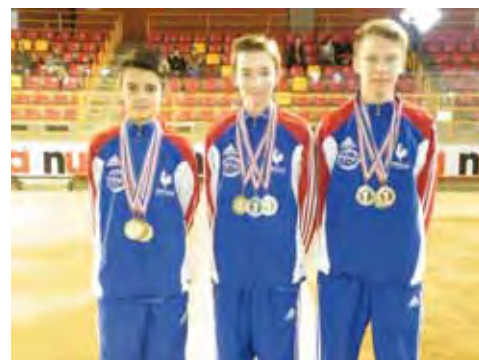
Son grand-père et son frère étaient là pour le supporter...



L'équipe championne de France



Florian Cordier champion avec Corentin



1ère sélection en équipe de France (Corentin au milieu)



Associations communales

AMICALE BOULES

Pour la saison sportive 2014-2015, l'Amicale Boule de Légnys compte 14 licenciés dont 4 féminines. Deux concours sont organisés dans l'année. La première compétition est **la Coupe de La Ferme Auberge des Granges**. C'est un rendez-vous qui attire de nombreuses équipes. Ce concours débute le matin à 8h précises et dure tard le soir car certaines formations doivent effectuer 7 parties pour figurer en finale. Cette compétition n'est ouverte qu'aux licenciés femmes et hommes possédant une licence de la Fédération Française du Sport Boules.



Une partie acharnée

Lorsque la finale est terminée ce sont Cédric et Lucie Charpin, propriétaire de la Ferme Auberge, qui remettent les lots à tous les finalistes. Comme le veut la tradition un deuxième concours complémentaire est organisé pour permettre aux perdants de continuer la journée.



L'application du pointeur



Les finalistes 2013



Les finalistes 2014



Les lauréats du concours mixte

Le deuxième rendez-vous de l'année est un concours nocturne organisé en triplettes mixtes. Bien que tous les participants jouent les parties sérieusement pour gagner, la compétition passe au second plan. C'est l'occasion de faire jouer ceux qui jouent peu pendant l'année et surtout de voir évoluer des féminines qui produisent aussi du "très beau jeu". À la fin, on totalise les parties gagnées et les points faits pour établir un classement, mais tous les participants sont récompensés et notamment les féminines qui reçoivent chacune une rose.

NE CONFONDONS PAS "BOULE LYONNAISE" ET "PÉTANQUE"

"En 1935, la boule lyonnaise était une originalité, une spécialité, un rayon de lumière, un étalage de sons et de paroles que seules, Lyon et les régions du Sud-Est et d'autres régions gagnées par la contagion, pouvaient livrer à la connaissance des initiés, des curieux... des amateurs de pétanque !..." (Antoine Pinet)

*Les joueurs jouaient en costume.
(Image d'archives 1935)*



Le "cinquante" pour marquer les boules sur le terrain.



*La boule de tir appelée "racleuse".
Elle est remplie d'élastiques ou ressorts afin de ne pas rebondir
lors de son impact au sol.*

QUELQUES DIFFÉRENCES ENTRE CES DEUX SPORTS

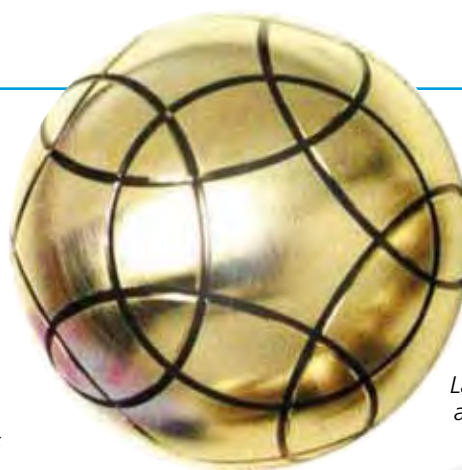
- La boule lyonnaise se joue sur un terrain cadré de 27,50 m.
- Pour tirer, il faut courir et donc acquérir une technique très pointue.
- Le diamètre des boules lyonnaises est plus important.
- Les règles sont plus nombreuses : on ne peut pas tirer à "la rafle" comme à la pétanque, l'impact au sol doit être situé à l'intérieur d'un arc de cercle tracé devant la boule à tirer.
- Toutes les boules doivent être marquées sur le terrain avec l'outil indispensable du bouliste "le cinquante". Une boule pointée qui projette une boule sur le terrain de plus de 50 cm peut être annulée par l'adversaire si cela l'arrange.

- Le tireur doit annoncer la boule qu'il tire.
- Le tireur qui tire un "but" (cochonnet à la pétanque) doit également l'annoncer.
- Tout tir non annoncé n'est pas valide.
- Les parties sont en 13 points et limitées dans le temps...

Il existe beaucoup d'autres règles qui différencient la boule lyonnaise de la pétanque.
Une seule similitude entre la pétanque et la boule lyonnaise : LA FANNY ! Elle vient de La Croix-Rousse !
(Voir article bulletin 2013)



Les premières boules



La boule actuelle

Associations communales

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Depuis plusieurs années, la sécurité lors de la chasse et surtout des battues au grand gibier s'est renforcée. C'est pour cela que la société de chasse a envoyé déjà 4 chasseurs en formation **"Responsable de battues"**.

Lors des battues, de nouvelles règles sont appliquées depuis le 1^{er} juillet 2012 :

- le déplacement lors des battues avec une arme prête à tirer est interdit
- obligation de tenir un livret de battue
- obligation de désigner sur le terrain les battues par des panneaux (voir photo)
- port d'un gilet ou d'une veste orange fluo obligatoire
- minimum 5 chasseurs en comptant les traqueurs sont obligatoires.



Pour plus de sécurité la société de chasse a installé des miradors dans certains secteurs pour pouvoir avoir des tirs fichants ce qui permet une meilleure sécurité et éviter le plus possible les ricochets, source d'accident.

Afin de limiter les dégâts causés par les sangliers dans les cultures, des battues sont organisées, néanmoins le préjudice causé par ces animaux est indemnisé par la Fédération des Chasseurs du Rhône grâce aux cotisations des chasseurs. Sans chasseurs qui paierait des indemnités aux cultivateurs, les randonneurs, les vététistes ou les ramasseurs de champignons ?



Jeannot et Tatane...

Jeannot Lapin, un jour de chasse, rencontre Tatane le Chasseur.

Jeannot, effrayé à l'idée de finir en civet, fut mort de peur. - Ne me tue pas ! Je deviendrai ton ami... Surpris, Tatane n'appuya pas sur la gâchette...

Jeannot et Tatane devinrent amis pour la vie...

Une réelle prise de conscience de notre responsabilité et de notre bonne conduite lors de la pratique de notre activité est essentielle, c'est pourquoi toutes les règles de sécurité mises en place servent à faire respecter le droit de chacun et une bonne entente entre tous les utilisateurs de la nature est nécessaire pour sa sauvegarde.



AGENDA 2015 :

- **Repas des chasseurs** : samedi 7 mars
- **Ball Trap** : samedi 20 et dimanche 21 juin
- **Assemblée Générale** : vendredi 4 septembre

MESSAGE DE DERNIERE MINUTE :

Stéphane PLASSE est le nouveau Président de la société de chasse. Alain LAVERRIÈRE devient Vice-Président.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes

vous présente son bureau :

- Président : Alexis HEURTEL
- Vice-Président : Cyril PALLUY
- Trésorier : Sylvain GAUNET
- Trésorière adjointe :
Amandine RATTON
- Secrétaire : Guy PICAMAL
- Secrétaire adjoint :
Christophe BRAYMAND
- Administrateurs : Virginie GALAY,
Bernard DUTEIL et Jean Robert
PLAZANET

Créé en 1981, le Comité des Fêtes a contribué pendant 33 ans à l'animation du village avec ses manifestations : la chasse aux œufs, la fête nationale et son repas champêtre, la fête des lumières pour les petits Elginois et depuis peu la tartiflette.



Le barbecue du 12 juillet

TARTIFLETTE ET JAZZ

La première manifestation de l'année 2014 fut la soirée "Tartiflette et Jazz". À cette occasion, les 80 personnes présentes purent apprécier le talent des musiciens qui jouaient en "live" et celui des cuistots du comité qui avaient préparé l'intégralité du repas, y compris les desserts.

CHASSE AUX ŒUFS

Comme tous les ans, c'est la chasse aux œufs dont c'était la dix-huitième édition qui mobilisa le plus les membres du Comité des Fêtes et de nombreux bénévoles qui ont donné du temps à cette occasion.

10 000 œufs, plus 2 500 œufs en chocolats pour les enfants furent dissimulés sur différents parcours de la forêt de La Flachère. En plus pour motiver les chercheurs, 5 œufs magiques donnant droit à des lots furent cachés dans la forêt. Un millier de visiteurs ont participé à cette chasse aux œufs.

Le toboggan gonflable géant remporta un grand succès chez les enfants.

Petits et grands purent reprendre des forces à la buvette où étaient servis jambon grillé à la broche, frites fraîches et crêpes maison.

Pour clôturer la soirée, une omelette géante a été servie pour remercier les bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette soirée.

DINER DU 12 JUILLET

Après l'apéritif offert et servi par la municipalité, un barbecue géant fut proposé aux nombreux participants.

Une mention spéciale pour notre animateur, Fabrice Maillard, qui a assuré l'ambiance avec des blind-tests et une programmation musicale variée qui a fait danser les convives très tard dans la nuit.

Après le feu d'artifice, il a fallu faire une ovation à notre pâtissier maison, Emmanuel Gallay, qui avait eu la patience et le talent de préparer des Saint Honoré maison pour 120 personnes.

LA FÊTE DES LUMIÈRES

La Fête des Lumières débuta par la retraite aux flambeaux des petits Elginois dans les rues du village. Le Père Noël avec sa hotte remplie de papillotes eut un grand succès auprès des enfants quelques temps avant Noël. Les marrons grillés et le vin chaud furent appréciés des plus grands.

Le Comité des Fêtes espère vous retrouver en 2015 :

- Chasse aux œufs : les 4 et 5 avril
- Fête Nationale : le 11 juillet
- Fête des Lumières : le 8 décembre

N'oubliez pas que vous avez la possibilité, pour vos fêtes privées, de louer les matériels suivants :

- Sonorisation : 30 € par jour
- Friteuse un bac 20 € par jour
- Friteuse deux bacs : 25 € par jour
- Hot Dog : 23 € par jour
- Cafetière (gros volume) : 15 € par jour
- Poêle à paella + trépied : 25 € par jour
- Crêpière : 30 € par jour
- Chapiteaux : 150 € par jour et par chapiteau
- + Caution 500 €

SOUVENIRS

C'est un devoir de mémoire que nous avons décidé de sauvegarder... celui de notre village, qui change, se transforme et accueille de nouvelles familles, vierges de toutes les histoires qui ont façonné notre commune. Alors, à notre manière, nous avons décidé d'entreprendre cette collecte de souvenirs, pour garder inscrit dans notre mémoire collective, ce qu'aura été Légny au siècle dernier.

Bien sûr, nous n'avons pu pour ce bulletin, recueillir le souvenir de toutes celles et ceux qui partagent par leurs familles, ces histoires d'antan. Mais promis, nous allons poursuivre ces récits et nous espérons bien continuer à être reçus par tous les habitants qui voudront bien nous confier la mémoire de notre village.

JEAN PONTUS



Je m'appelle Jean Pontus et je suis né le 25 mars 1924 à Légny.

À LÉGNY, VOUS ÊTES NÉ OÙ ?

Ici dans cette maison aux Ponts-Tarrets ! Mon père était le maréchal-ferrant et ma mère tenait l'épicerie juste à côté. Les accouchements se faisaient tous à la maison même mes enfants sont nés à la maison. Ma famille n'a jamais quitté Légny depuis 1911. Je suis le plus vieil habitant de Légny !

L'ÉCOLE...

Moi, je suis allé à l'école au Bois d'Oingt, mais mon frère et ma sœur ont été à Légny. Nous, on avait des abonnements, on prenait des "courriers" et on allait en car à l'école mais le soir on redescendait à pied. Et puis, je suis allé en pension pendant 2/3 ans.

LES PETITES BÊTISES D'ENFANT...

On s'amusait bien à l'époque, mais simplement, on était heureux même si ce n'était pas facile tous les jours. Pour rigoler, on attachait des os à de la ficelle que l'on fixait aux cloches des maisons...

Comme ça, dès qu'un chien passait, il s'accrochait à l'os et faisait sonner dans les maisons !

QUAND VOUS ÉTIEZ ENFANT, ÇA RESSEMBLAIT À QUOI LES PONTS-TARRETS ?

La maison de Mr Douillet aujourd'hui, c'était un meunier, en face il y avait un charron^{*1}. À côté, il y avait un bourrelier^{*2}.

Et mon père était maréchal-ferrant. Ensuite, un peu plus loin, c'était une épicerie-bureau de tabac. Un peu plus loin, où sont situés les ateliers Delorme aujourd'hui, c'était un marchand de vin qui vendait aussi de la paille, des pommes de terre, du ciment...

En face il y avait un garage... il y a toujours eu un garage à Légny ; et à la place de la Halle, c'était un hôtel. Il y avait des écuries à la place du magasin des producteurs.

Et ici il y avait un relais de chevaux, ils venaient de Thizy, de Cours-la-Ville, de Tarare et partaient à Villefranche, il y avait même des diligences. Alors, ils s'arrêtaient aux Ponts-Tarrets pour changer de chevaux ou se reposer.

De l'autre côté du passage à niveau, il y avait un autre hôtel et aussi des écuries. La retombée des commerces, c'était ici aux Ponts-Tarrets.

^{*1} Le charron était un artisan spécialiste du bois et du métal. Il concevait, fabriquait, entretenait ou adaptait, réparait les véhicules avant la motorisation.

^{*2} Bourrelier : Personne qui fait, vend ou répare des harnachements d'animaux de trait et divers articles de cuir (sacs, courroies).

MÉTIER...

J'ai appris le métier de mécanicien. À Lentilly, j'ai débuté chez Citroën puis après 6 ans, je suis parti à Tassin la Demi Lune pour continuer mon métier durant 17 ans, toujours chez Citroën.





Avec mon repas sous le bras, je partais la journée. Et c'est alors que s'est créée l'usine Lafarge : j'ai postulé et grâce à cela, je pouvais rentrer à midi, et j'ai découvert plein d'avantages : une paire de "bleus" par an, l'assurance voiture payée jusqu'à 70 ans, comme je n'étais pas logé (toutes les villas de Belmont appartenaient à Lafarge, le château de Lozanne et celui de Chazay leur appartenaient aussi), ils me payaient une compensation de location, une prime de chauffage. J'avais découvert l'Amérique !

RENCONTRE AVEC MON ÉPOUSE...

Je prenais le car pour aller travailler sur Lyon, j'ai rencontré ma future épouse qui partait aussi sur Lyon travailler chez un bijoutier comme polisseuse. Puis après, elle a repris après le décès de mon frère, l'activité de l'épicerie.

LA GUERRE...

Mon père est mort à la guerre et mon frère a été prisonnier et a fait un mois de camp de concentration pour une tentative d'évasion. Il s'est marié en 1945 à la veuve d'un de ses officiers. Et moi, j'ai été mobilisé à 19 ans par le maire pour être dans les chantiers de jeunesse. D'abord pour garder les trains aux Ponts-Tarrets avec un bâton, alors s'ils étaient venus, on aurait eu l'air malin avec nos bâtons ! Puis après, je suis parti à Sathonay un mois pour être ensuite transféré dans les chantiers de jeunesse à Marseille où je travaillais pour l'organisation Todt où j'évacuais les blessés, j'étais ambulancier, j'avais des laissez-passer allemands. J'y suis resté jusqu'au débarquement. Dès l'annonce du grand jour, je suis rentré à pied. J'ai marché pendant 5 jours pour arriver à Lyon où j'ai dormi dans une caserne des gendarmes sur les quais de Saône. À 4h00 du matin, le couvre-feu était levé et je suis reparti. Arrivé à la Chicotière, je tombe sur des maquis, équipés de vieilles bagnoles et fusils de chasse, où je retrouve un dénommé Piron qui était épicier à Chessy.

Il m'a reconnu et m'a ramené en camion jusqu'à la maison. Je me rappelle, c'était un dimanche matin. J'ai fait tout ça en 5 jours !

APRÈS LA GUERRE...

Mon frère a repris le métier de maréchal-ferrant et son épouse a tenu l'épicerie. Il est mort en 1952, abîmé par les effets de la guerre et à son décès, ma belle-sœur, sans enfant, est partie rejoindre sa famille. Et nous qui habitions à l'ancienne cure à l'entrée du Bourg, on est redescendu habiter aux Ponts-Tarrets. J'ai eu l'occasion de prendre ma retraite à l'âge de 58 ans. L'épicerie a fermé en 1972. Puis après, mon épouse est devenue assistante maternelle pendant quelques années.

LES LOISIRS...

Je me suis mis à la chasse assez tardivement et je suis devenu garde-chasse sur l'insistance du père de Mr Douillet, pendant 6/7 ans. Je faisais trois fois le tour de la commune à chaque fois quand je sortais !

Je me suis aussi occupé du Club des anciens pendant 4 ans. On avait un club qui tournait avec 37 membres de Légny !

Quand j'étais plus jeune, il y avait aussi une équipe de football à Légny qui marchait bien qui a stoppé son activité vers les années 40. Le terrain de football était à l'endroit où il y a aujourd'hui l'aire de grand passage le long de l'Azergues.

Et puis on allait au bal vers l'hôtel. Et surtout aussi, il y avait la fête des Brandons, qui était un carnaval avec des chars qui

venaient de tous les villages avoisinants. Mon père laissait les portes de l'atelier ouvertes, on faisait des bales de bugnes, les voisins amenaient des caquillons de vin (caquillon : tonnelet de dix litres).... Et on faisait la fête comme ça, tout simplement ! Et chaque 1^{er} dimanche d'août, il y avait la vogue sur la place de Légny et les commerces restaient ouverts car sur la place, il y avait une boulangerie qui faisait aussi bistrot et épicerie, une autre épicerie qui faisait aussi bureau de tabac, et aussi un cordonnier qui sonnait les cloches de l'église.

On se retrouvait aussi pour les mondées*, on ramassait les noix et l'hiver on se retrouvait pour les casser ensemble.

Et je me souviens aussi que sous la houlette de Jean Poitrasson, on faisait des séances récréatives, des pièces de théâtre, et avec l'argent, on envoyait des colis aux prisonniers de guerre.

* Une mondée (du verbe monder) est l'action qui consiste à débarrasser les noix de leur coque rigide afin d'en extraire les cerneaux.

LES CONDITIONS DE VIE...

Nous, on a connu l'eau courante en 1952. Avant on allait chercher l'eau au puits qui est juste en face de l'entrée du parking de la Halle, on avait un droit à la prise d'eau comme d'ailleurs, le meunier et le bourrelier. Et puis, je me souviens qu'on allait laver le linge à la rivière. Les gens de Billy descendaient avec le cheval, une fois par an au printemps, avec des gros ballots de draps : on y passait la journée. Ils se retrouvaient aux bords de l'Azergues, il y avait un cabanon avec une chaufferie, on apportait son bois et on mangeait sur place.



SOUVENIRS

CLAUDIA CHALUS

Mme Claudia Chalus, née Vieux, le 11 janvier 1924, 90 ans, en résonance aux souvenirs évoqués par son conscrit Jean Pontus, complète :

Depuis 1932, j'habite à Légny, puisque j'allais à l'école à Légny dans ce qui est aujourd'hui la mairie, d'un côté les garçons, de l'autre les filles. Une classe pour tous les niveaux.

J'allais à l'école à pied, sauf en hiver où mon père nous conduisait jusqu'aux Ponts-Tarrets, puis on finissait à pied. On s'entortillait les mains dans des tisons l'hiver pour se protéger du froid. Et à l'occasion, on attendait que la garde-barrière remonte la barrière après le passage du train pour traverser les Ponts-Tarrets. On partait pour la journée avec le repas. Après l'école, j'ai passé le certificat à 12 ans, j'ai commencé à travailler à la ferme chez mes parents pour garder les vaches, aider aux foins et aux moissons.

On lavait les draps chez nous, puis on les mettait dans un grand bac dans le jardin avec la chaudière. On allait les rincer à la rivière. Parfois on descendait 95, 100 draps pour toute la famille !



Côté loisirs, c'était simple : une fête en août sur la Place où on dansait, et la fête des Brandons où on se déguisait.

Sur le hameau de Billy, il y avait du monde qui se parlait, c'était vivant avec beaucoup d'anciens et d'agriculteurs. J'allais au marché avec le cheval, puis après avec la voiture, mais c'était déjà bien plus tard.

L'hiver on jouait aux cartes, on se faisait des gaufres entre familles. Pour l'eau, on avait la chance d'avoir un robinet dans le jardin. Mais les gens du hameau qui n'avaient pas de puits chez eux, allaient chercher l'eau au puits communal.

C'était une autre vie mais on ne se plaignait pas, on tricotait autour de la table avec la lampe à pétrole. On n'était pas ambitieux mais pas malheureux. On vivait tous au même rythme.

MARIE-ANTOINETTE SAPIN



Mme Marie-Antoinette Sapin est née DuBessy le 11 juillet 1931 à Légny.

Je suis née à Légny chez mes parents qui habitaient alors sur la place. Mon père et ma mère étaient agriculteurs, ils s'occupaient de la vigne et ils avaient quelques vaches et chèvres. Quand on habitait sur la place, il y avait des commerces et un grand marronnier. J'allais à l'école à Légny. On se rendait à l'école en sabots. Il n'y avait qu'une seule classe, j'y suis restée jusqu'à 13 ans, puis après mon certificat, j'ai travaillé aux champs avec mes parents. On suivait le mouvement. Le dimanche, on tricotait.

Mon père a été maire du village. Des fois, il m'emmenait avec lui pour que j'aie chercher des enfants pour les amener à l'école car sinon la classe aurait fermé.

Je me souviens aussi de l'arrivée des Allemands lorsqu'ils se sont installés sur la place. J'ai eu peur. La croix gammée flottait sur le marronnier. Le colonel logeait sur la place. Certains faisaient partie du

maquis et se sont fait attraper. Ils ont failli être fusillés mais heureusement le père Gourd qui habitait au Bois d'Oingt est intervenu auprès des Allemands.

J'ai connu mon mari qui travaillait aux Grands-Ponts (ndlr les Ponts-Tarrets actuellement). Je distribuais le courrier, je faisais tout à pied, et j'ai connu mon mari comme ça, on se croisait, lui allait au Bois d'Oingt...

La fête, c'était sur la place avec la vogue et les chevaux de bois.

À l'école, il n'y avait pas de cantine. Souvent certains enfants venaient manger à la maison. Au début, jeune mariée, j'habitais au Pont Nizy, mais le feu est parti d'une cheminée située dans une chambre, et la maison a été partiellement brûlée. Après cet incident, on est venu habiter dans le centre bourg. Mon mari a commencé à travailler aux Grands-Ponts chez Veilloux, puis après chez Rouet à Oingt

et puis quand Lafarge s'est monté, il est parti travailler là-bas.

Pour les Noëls, notre cadeau c'était une orange. Je me souviens d'un jour, quand je distribuais le courrier, on m'avait donné une orange. J'étais heureuse ! Je m'en rappelle comme si c'était hier !

Il y a 60 ans, pour l'eau, on allait la chercher à la pompe et au puits qui était dans le centre. Et on allait rincer le linge dans l'Azergues ! À l'époque, on ne gaspillait pas l'eau ! C'était simple, mais on riait bien ensemble. Je me souviens, avec ma voisine, vers midi moins dix, elle m'interpellait de sa fenêtre et me disait : "Viens, Ninette, on va boire l'apéro, une goutte d'eau de noix !"



ANNA MAYNAND



Née le 3 novembre 1928 à Sarcey.

Je suis arrivée à Légny en 1949, toute jeune mariée de 20 ans. Je viens de Sarcey où mon père était conseiller municipal. J'ai commencé par habiter avec mes beaux-parents puis après nous nous sommes installés dans le bourg. Après le décès de mon mari, je me suis installée ici dans cette petite maison que nous avions achetée bien avant.

Mon mari était agriculteur puis il est allé travailler chez Mathelin. Moi au début, j'ai travaillé à la campagne. Dans les années 50, j'ai travaillé quelque temps

pour la cantine de l'école : elle était à l'étage au dessus de la classe. Les enfants prenaient l'escalier et venaient partager le repas qu'on leur préparait. Certains hivers, l'eau gelait !

Les hivers, on se chauffait au bois et au charbon. Et comme tout le monde, on allait chercher l'eau au puits.

Puis après je suis entrée à la Poste où je me suis occupée du téléphone et j'ai fini au service postal. Il faut se souvenir qu'à l'époque, le téléphone que l'on avait à la maison n'avait pas de cadran. On décrochait et on tombait sur l'opératrice et on

lui demandait de faire un numéro et elle nous mettait en relation. On avait deux fiches une pour l'arrivée, une pour l'appel.

Pour les conscrits, on descendait aux Ponts-Tarrets et on allait manger chez Sarrazin. J'ai été conseillère municipale. J'ai commencé avec Mr Dubessy, un très bon maire, un homme juste. Puis j'ai poursuivi mon engagement avec Mr Chalul, puis mon dernier mandat, je l'ai fait avec Mr Jovillard. Je me souviens quand Mr Dubessy est venu me demander pour faire un mandat avec lui : ça s'est décidé en 3 minutes, dans la cave !



SOUVENIRS

ELIZABETH GUICHERT



Née Maynard, le 29 décembre 1924 à Légny.

LE QUOTIDIEN...

Mes parents habitaient dans le bourg. Et j'allais à l'école à Légny. J'y suis restée jusqu'à l'âge de 14 ans. Et après de 14 à 16 ans, j'ai travaillé comme les autres aux champs. À Légny, à l'époque on était tous paysans. On vivait des terrains. Ma mère a été conseillère municipale avec Mr Dubost comme Maire, et mon père, agriculteur, a été Président du Sou des Écoles. Mes parents faisaient aussi à manger pour certains enfants qui venaient à l'école car à l'époque il n'y avait pas de cantine. Quand on a réuni les classes des garçons et des filles, on était près de 40 écoliers ! En fin d'année, si on avait bien travaillé, on avait droit à un livre offert par la mairie !

L'électricité est arrivée chez nous en mars 1924. Et pour l'eau courante, on allait au puits et le bas du village allait à la pompe. On avait des boutasses pour les bêtes vers le cimetière notamment.

On marchait beaucoup à pied car on n'avait pas de vélo, du moins les filles, car mes parents trouvaient que c'était dépravé pour les

filles, alors on piquait ceux de mes frères. Pendant 15 ans, j'ai réclamé un vélo !

À Noël, on réalisait à l'école une petite pièce de théâtre et à la maison, on recevait comme cadeaux des poupées, et surtout des papillotes et des brioches.

Je me suis mariée à 22 ans à la mairie et à l'église de Légny le 1^{er} juin 1946. Mon mari était charcutier. Puis nous sommes partis habiter à Saint-Symphorien sur Coize, et ensuite à Lyon. Mais je n'ai jamais quitté la commune et pendant les vacances des enfants, je venais à Légny.

LES FÊTES...

Au mois de février, avec tout le village, on faisait le carnaval. On préparait des chars et Mr Bissuel nous faisait des bugnes. Après entre avril et mai, on faisait du théâtre dans le cuvier de Poitrasson, on y jouait des pièces, certains jouaient de la musique, on chantait.

On s'amusait entre nous... le 1^{er} dimanche d'août, c'était la vogue sur la Place avec un manège et un stand de tir. Et on dansait. On faisait aussi les fêtes des autres villages : Oingt, Moiré, Saint-Laurent. Mais après, il n'y avait plus rien et on attendait avec impatience janvier pour préparer le carnaval. On faisait aussi des courses d'escargots dans la cour de Poitrasson !

LE VILLAGE...

À côté du grand hôtel aux Ponts-Tarrets, il y avait aussi un marchand de tabac dans le virage et puis deux épiceries dont celle de Pontus. Au Pont Nizy, c'était très habité. Dans Légny, il y avait aussi

de nombreux locataires car beaucoup travaillaient aux chemins de fer (le charbon arrivait par là), et aux réparations des voies.

LES ALLEMANDS À LÉGNY

Nous on a eu des Allemands à la maison. Il y avait un grand hôtel (à l'emplacement de la Halle aux Ponts-Tarrets) qui avait été réquisitionné par les Allemands. Quand, les Américains sont arrivés à Légny, ils se sont arrêtés à l'église et se sont installés dans le champ communal.

Mme Rondier, présente cet après-midi là, complète :

moi, j'étais toute petite, et quand on allait aux champs, sur le chemin de Saint-Paul, les maquisards étaient en haut et les Allemands en bas et nous au milieu ! Ma tante m'avait mise sous une couverture pour me protéger des tirs !

Je me rappelle aussi que ma tante nous disait à mon frère et moi – nous avions à l'époque 4/5 ans : "Surtout ne prenez rien des Allemands même s'ils vous donnent quelque chose comme des bonbons"... alors qu'ils les avaient achetés chez Mme Bissuel ! J'avais si peur ! Je me souviens aussi de la fusillade de Duduc... C'était un mardi après le marché ; et aussi quand tous les habitants des Ponts-Tarrets ont été mis au poteau. Les Allemands voulaient punir les actions des maquisards ; ils ont rempli un car complet, il y avait même le Maire de Légny, Mr de Saint-Jean. Mais personne n'a été fusillé. En revanche, ils ont fait brûler une ferme aux Ponts-Tarrets (à l'emplacement du cabinet vétérinaire aujourd'hui), et ce qui m'a

marquée moi toute petite fille, c'était qu'ils avaient brûlé toutes les poules et lapins qui y étaient !

Et les réfugiés... beaucoup de familles hébergeaient des réfugiés qui arrivaient notamment de la Croix-Rousse et fuyaient les bombardements.

À SUIVRE...



PORTRAITS CROISÉS DE DEUX JEUNES VIGNERONS

UNE PHILOSOPHIE DE VIE :

Nous avons choisi d'être vignerons pour être heureux !

Nous avons décidé de vous présenter régulièrement des jeunes qui exercent leurs activités sur notre commune. Voici le portrait de deux jeunes vignerons aussi sincères que passionnés qui font de notre commune et de notre terroir un lieu d'expression et surtout une philosophie de vie.

Les parcours de Cédric et de Julien sont très différents mais ils ont plusieurs points communs : la passion de leur métier, l'amour de la terre, de la nature et de leurs racines et le respect des valeurs de notre village.



CÉDRIC CHARPIN :

"J'ai toujours été dans le milieu agricole, mais j'ai arrêté pendant une dizaine d'années en restant tout de même dans le milieu du vin. Je suis revenu sur les terres de Légnay pour diverses raisons. Avant tout la nostalgie et le souvenir de ce seau que je tenais dans les mains au bout du rang de vigne quand j'étais petit. Je voulais

à nouveau cultiver la terre mais j'avais aussi envie d'aller au-delà en fabriquant mon propre vin. À l'auberge, nous avons créé un lieu d'échanges où le vin et la vigne tiennent un rôle essentiel."



JULIEN MERLE :

"Fils de vigneron, j'ai grandi dans le tumulte et la convivialité de la vigne. J'ai décidé de faire mes études dans ce domaine et de faire de cette passion mon métier. En 2003, j'ai repris les vignes de mon père. Mes diverses rencontres et expériences m'ont permis de découvrir plusieurs types de vinification et m'ont donné envie de faire évoluer

l'image du Beaujolais. J'ai connu des moments difficiles. Mes parents m'ont soutenu. Je ne changerai pour rien au monde cette envie de faire du bon..."



Un message commun aux habitants :

"Poussez les portes ! Venez nous voir ! Nous vous ferons connaître notre passion commune..."

Que pensez-vous des nouvelles méthodes de récoltes et de la biodynamique ?

"Nous aimons les vendanges manuelles car elles sont le symbole de notre métier. Les vendanges c'est la vie de notre région. Elles permettent de partager des moments inoubliables... Pour la biodynamique, nous ne voulons pas être des acteurs du rendement, nous voulons privilégier la qualité, l'honnêteté pour satisfaire les consommateurs..."

J.M. "Je me sens responsable de l'environnement surtout sans insecticides et préparation des sols."

C.C. "J'aime l'idée que mes enfants puissent manger les raisins dans la vigne sans être inquiétés."

Que pensez-vous de l'image du Beaujolais ?

"Les médias ne nous aident pas. Nous avons l'impression que ça change mais il y a encore beaucoup à faire. Le Beaujolais a souffert et souffrira encore. Nous voulons démontrer que quand c'est bon, c'est bon !



Aujourd'hui, nous voulons défendre une idéologie "goût et saveur" et nous nous investissons pour faire changer les mentalités au quotidien."

**Ils ont leurs convictions et respirent la passion...
Portraits à suivre...**

LE BEAUJOLAIS CANDIDAT AU LABEL GEOPARK



• Qu'est-ce qu'un Geopark ? •

Il s'agit d'un label soutenu par l'UNESCO, depuis 2004, qui reconnaît à un territoire un patrimoine géologique remarquable. Selon la charte du réseau international, un Geopark est « un territoire bien défini, qui a une superficie assez étendue pour contribuer au développement économique local. Il comprend un certain nombre d'héritages géologiques [...]. Il ne doit pas seulement avoir une signification géologique mais aussi écologique, archéologique, historique ou culturelle. »

• La démarche de candidature : une étape clé ! •

Le Syndicat Mixte du Beaujolais, porteur de ce projet, a déposé son dossier de candidature à l'automne 2014 qui sera soumis aux experts de l'UNESCO. Ceux-ci, après examen du dossier, viendront sur place mi 2015, à la rencontre du territoire et de ses acteurs. L'annonce des candidats retenus se fera en septembre 2015, à l'occasion de la 13^{ème} conférence du réseau des Geoparks Européens.

Où en est le Beaujolais ?

Depuis son lancement à la fin de l'année 2012, la démarche Geopark en Beaujolais a rassemblé de nombreux acteurs locaux et créé une réelle dynamique sur le territoire. Au delà de la reconnaissance internationale, le label est surtout un outil volontariste de développement territorial, avec une large visibilité. Le projet doit donc être participatif, construit sur des actions et des dynamiques en place, durable et engagé sur le long terme pour la transmission d'un patrimoine vivant et attractif, vecteur de promotion et de connaissance de ce territoire.

• La candidature, et après ? •

La démarche qui précède la labellisation Geopark a une importance primordiale, mais n'est pas une fin en soit. Désormais, place à l'action avec l'aménagement et la mise en réseau des géosites, le développement des actions pédagogiques et de sensibilisation du public... Tout un chacun est donc invité à prendre part à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions Geopark !

Pour en savoir plus sur la démarche :

<http://geopark-pays-beaujolais.com>
lesombies@pays-beaujolais.com
04 74 65 74 46



CADOLES & SENS



Cadoles & Sens vous propose de participer à sa 6^{ème} édition !

En effet l'évènement du Sud Beaujolais se déroulera le week-end du 23 et 24 mai sur les communes d'Oingt, Saint Vérand et Villefranche sur Saône.

Venez découvrir les trésors des Pierres Dorées : des circuits agrémentés de bars à vins, d'ateliers et d'animations entre vigne et patrimoine vous permettront de découvrir des sites exceptionnels ouverts uniquement pour l'occasion.

Vous souhaitez réserver une balade :
contactez-nous au 09 83 21 56 64 ou par courrier à :

Cadoles & Sens

884 rue Benoit Branciard - 69400 Gleizé

www.cadolesetsens.fr



AGENDA

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
sam 7 mars	Repas de chasse	Salle des fêtes	Société de Chasse
dim 15 mars	Concours de belote	Salle des fêtes	Soleil d'Automne
dim 22 mars	Élections départementales 1 ^{er} tour	Salle des fêtes	
sam 28 mars	Super Loto	Salle des fêtes	Sou des Écoles
dim 29 mars	Elections départementales 2 ^e tour	Salle des fêtes	
dim 5 avril	Chasse aux œufs	Forêt de La Flachère	Comité des Fêtes
sam 11 avril	Coupe La Ferme des Granges	Boulodrome	Amicale Boules
sam 25 avril	Vente de plants fleuris	Les Ponts Tarrets	Comité de Fleurissement
sam 20 juin	Ball Trap	Les Bruyères	Société de Chasse
dim 21 juin			
sam 27 juin	Fête de l'école	Ecole et Salle des fêtes	École et Sou des Écoles
sam 11 juillet	Festivités 14 juillet	Salle des fêtes	Comité des Fêtes
ven 4 septembre	A.G. Chasse	Salle des fêtes	Société de Chasse
sam 5 décembre	Repas C.C.A.S.	Salle des fêtes	Mairie
mar 8 décembre	Illuminations	Le Bourg	Comité des Fêtes



LÉGNY

Bulletin municipal 2015

Rédaction et images : Commission Communication

Directeur de la publication : Sylvie Jovillard

Diffusion : Mairie de Légnv - Tirage : 350 exemplaires

Réalisation : Accentonic 69400 Limas